

4



EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS EN 2024

4.1	CADRE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS	258
4.1.1	Principes et méthodes comptables	258
4.1.2	Périmètre de consolidation	258
4.2	CONTEXTE DE MARCHÉ EN 2024	258
4.2.1	Environnement macroéconomique et financier	258
4.2.2	Le marché de la gestion d'actifs	261
4.3	ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'AMUNDI EN 2024	265
4.3.1	Faits marquants	265
4.3.2	Collecte 2024 multipliée par deux et encours à un nouveau record	267
4.3.3	Résultats annuels records, résultat net au plus haut depuis 2021	269
4.3.4	Indicateurs alternatifs de performance (IAP)	272
4.3.5	Dividende	273
4.4	BILAN ET STRUCTURE FINANCIÈRE	274
4.4.1	Bilan consolidé d'Amundi	274
4.4.2	Éléments hors bilan	277
4.4.3	Structure financière	277
4.5	DONNÉES BOURSIÈRES	280
4.5.1	Forte création de valeur pour les actionnaires	280
4.5.2	Amundi en bourse	281
4.5.3	Politique de dividende	283
4.5.4	Calendrier 2025 de la communication financière et contacts	283
4.5.5	Renseignements sur le capital et les actionnaires	284
4.6	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	290
4.7	ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES	290
4.8	ANALYSE DES RÉSULTATS D'AMUNDI (SOCIÉTÉ MÈRE)	291
4.9	INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS	292

4.1 CADRE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

4.1.1 Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables et leurs évolutions sont décrits dans la note 1 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2024.

4.1.2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation ainsi que ses évolutions sont décrits dans la note 9.3 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2024.

4.2 CONTEXTE DE MARCHÉ EN 2024

4.2.1 Environnement macroéconomique et financier

En 2024, la croissance économique mondiale a ralenti, atteignant 3,1 % du PIB, contre 3,3 % en 2023. Les économies émergentes continuent de croître plus rapidement (4,1 %), alors que les économies développées affichent une croissance modeste (1,6 %). L'économie américaine a surpris par sa résilience tandis que l'Europe et plus encore la Chine ont connu une croissance plus faible qu'attendu. L'inflation dans les économies développées a connu une baisse significative, passant de 4,7 % à 2,6 %, mais elle est restée stable dans les économies émergentes passant en moyenne de 5,7 % à 5,3 %.

La politique monétaire a marqué un tournant avec des baisses des taux directeurs des principales banques centrales des zones développées. La Banque centrale européenne (BCE) a d'abord initié cette tendance en réduisant ses taux en juin, suivie en septembre par la Réserve Fédérale (Fed) et d'autres banques centrales durant l'été. En revanche, la Banque du Japon a augmenté ses taux pour la première fois depuis 2007, normalisant ainsi sa politique monétaire. Les banques centrales des économies émergentes ont retrouvé des marges de manœuvre avec la baisse des taux Fed mais ont néanmoins suivi des stratégies différentes en fonction de leurs conditions domestiques.

2,6 %

TAUX D'INFLATION 2024 DANS LES ÉCONOMIES DÉVELOPPÉES

Zone euro

La croissance réelle du PIB s'établit à 0,8 % sur l'année, principalement grâce à la reprise du secteur des services. Cependant, le secteur manufacturier reste faible, entraînant des disparités économiques entre les pays. Le taux de chômage demeure historiquement bas, mais des signes de ralentissement apparaissent sur le marché du travail. L'Espagne et la France affichent les meilleures performances avec des croissances de 3,1 % et 1,1 %, tandis que l'Italie progresse seulement 0,5 %. L'économie française a bénéficiée du succès des Jeux Olympiques mais la dynamique de croissance a été freinée par l'incertitude politique. Le modèle allemand reste sous pression et l'économie s'est contractée de -0,1 % sur l'année.

L'inflation dans la zone euro continue de diminuer, notamment pour les biens, mais les prix des services sont restés élevés. Les indicateurs de la dynamique des prix, ajustés des fluctuations volatiles, montrent une baisse significative, conséquence d'une politique monétaire restrictive et de l'atténuation des chocs d'offre post Covid et de la crise énergétique de 2022. En 2024, l'inflation a chuté en Allemagne (de 6,1 % en 2023 à 2,4 %), en Italie (de 5,9 % à 1,1 %) et en France (de 5,7 % à 2,3 %). En Espagne qui bénéficie d'une croissance économique plus forte, l'inflation reste un peu plus élevée passant à 2,9 %. Cette baisse de l'inflation en zone euro combinée à une hausse des salaires a amélioré le revenu net disponible et stimulé la demande intérieure.

La BCE a maintenu ses taux d'intérêt inchangés jusqu'à sa réunion de juin 2024, où elle a annoncé une première baisse de 25 points de base (pb). Après une pause en juillet, la BCE a procédé à trois nouvelles baisses de 25 pb lors des réunions de septembre à décembre, accélérant ainsi son assouplissement monétaire et ramenant le taux de dépôt à 3 %. Cette décision a été motivée par des données économiques, notamment une baisse de l'inflation, plus marquées que prévu et un ralentissement de la croissance, surtout en Allemagne et, dans une moindre mesure, en France. La BCE a clôturé en parallèle les programmes de soutien au système financier (LTRO et PEPP).

États-Unis

L'économie américaine a maintenu un rythme de croissance élevé (2,7 % en 2024), avec une accélération du PIB réel au cours des deuxième et troisième trimestres de 2024, après une dynamique plus modeste au premier trimestre. Les dépenses de consommation sont restées robustes, malgré un léger ralentissement du marché du travail, le taux de chômage passant de 3,7 % à 4,2 %. Les créations d'emplois ont diminué par rapport à 2023, mais soutiennent toujours la demande intérieure. Les ménages ont consommé l'essentiel de l'épargne accumulée pendant le Covid, et l'effet de richesse ainsi que l'évolution positive des salaires réels ont compensé la contrainte des taux d'intérêt élevés. Les entreprises ont bénéficié d'un marché domestique dynamique et la dépense publique (déficit budgétaire de 6,4 %) a soutenu la demande globale. Les investissements productifs ont continué d'être porté par l'IRA. Cette année électorale aura été marquée par le retrait de Joe Biden et le retour de Donald Trump et une victoire sans appel des Républicains qui remportent la majorité au Congrès.

Japon

L'économie japonaise a connu une contraction du PIB de - 0,2 % en 2024. Après un début d'année faible et une reprise limitée au deuxième trimestre, la croissance au troisième trimestre est restée modeste. L'inflation s'est maintenue à 2,6 % au-dessus de l'objectif de la Banque du Japon qui a décidé de mettre fin à la longue période de taux négatifs. La BoJ a monté ses taux directeurs en mars pour la première fois depuis 2007, puis ensuite en juillet les ramenant à + 0,25 %, tout en normalisant sa stratégie de contrôle de la courbe des rendements.

Marchés émergents

Si la croissance des pays émergents était à 4,1 % cette année contre 4,3 % en 2023, on note d'importantes différences entre les régions. L'Asie est resté le moteur principal. En Amérique latine, la croissance brésilienne était globalement stable à 3,1 % contre 3,2 % l'année dernière, tandis que la croissance mexicaine s'est ralentie à 1,5 % contre 3,3 % en 2023. Les pays d'Europe de l'Est restaient sur des trajectoires de croissance relativement modérées. L'inflation était en moyenne au-dessus de 5 % avec de fortes disparités.

En Chine, la croissance est passée sous la barre des 5 % et continue d'être freinée par un marché de l'immobilier et un secteur de la construction en grande difficulté. Les autorités ont d'abord poursuivi une politique favorable aux exportations afin de maintenir l'activité alors que la demande intérieure restait déprimée. Cependant, face à une consommation en berne, à la hausse du chômage et au retour potentiel de Donald Trump, les

Taux

Les marchés des obligations d'État ont été marqués par une forte volatilité dans un contexte d'instabilité de l'inflation et d'incertitude sur les trajectoires de finances publiques alors que les banques centrales ont à la fois initié des baisses de taux et poursuivi la réduction de leurs bilans. Les courbes de taux d'intérêt se sont globalement re-pentifiées. L'année s'est terminée avec des taux courts plus bas mais des taux longs en forte hausse essentiellement dû à la remontée des taux américains et la reconstitution de la prime de terme.

L'inflation globale américaine a baissé passant de 4,1 % à 2,4 % en moyenne sur l'année, tandis que l'inflation de base s'établissait à 3,3 %. Mais l'inflation qui reste instable et baisse par phases avec des pauses (fin du 1^{er} trimestre et 4^{eme} trimestre) donnait des signes de rebond en fin d'année. Alors que les prix des biens ne progressent plus et que les prix de l'énergie se sont stabilisés, l'inflation des services et de l'alimentaire est restée élevée (4,5 % et 2,5 % resp.).

La Fed a maintenu les taux d'intérêt inchangés au premier semestre avant de commencer un cycle de normalisation avec une première baisse de 50 pb en septembre, suivie de deux baisses de 25 pb lors des réunions suivantes ramenant la fourchette des Fed Funds à [4,25 % - 4,5 %]. Devant la bonne dynamique de l'économie et un ralentissement de l'inflation moins net que prévu, avec une inflation PCE cœur à 2,8 *i.e.* au-dessus de son objectif de 2 %, le FOMC s'est montré prudent sur la poursuite des baisses de taux directeurs.

Les autorités ont annoncé des mesures fortes à partir du mois de septembre. La baisse des taux de la PBoC ainsi que l'assainissement des bilans des banques ont permis de stabiliser les perspectives. Mais en fin d'année beaucoup d'annonces n'étaient pas encore suivies d'effet. L'inflation chinoise était très faible avec une déflation sur les prix à la production du fait des surcapacités et des aides publiques.

En Inde, la croissance est restée forte à 6,4 %, même si elle a ralenti par rapport aux 7,8 % de 2023. Le déficit public est resté proche de 5 % du PIB, l'inflation était en moyenne de 5 % et la banque centrale n'a pas modifié son principal taux à 6,5 %. Le secteur immobilier et les investissements en infrastructures ont progressés moins vite cette année, mais la demande des consommateurs reste un facteur de croissance.

La **courbe des rendements aux États-Unis** s'est pentifiée avec une hausse des rendements à moyen-long terme et une baisse à court terme. Le taux à 2 ans a atteint 5 % fin avril, influencé par des données économiques solides et des déclarations *hawkish* de la Fed. Après cette phase de hausse due à des doutes sur le pivot de la Fed, la baisse des taux courts a suivi les - 50 pb de septembre. Avant les élections, les rendements des emprunts de long terme ont de nouveau augmenté. Les données économiques ont incité à réévaluer les anticipations sur la Fed puis la victoire de Donald Trump sur un programme jugé inflationniste ont entraîné une nouvelle phase de hausse des taux longs (Trump trade). En décembre, les propos prudents de Powell ont entraîné un ajustement à la hausse du taux terminal pour 2025. Le taux à 2 ans a terminé 2024 à 4,24 % et le US Treasury 10 ans à 4,6 %.

En **zone euro**, les taux à court terme ont d'abord monté suite au report de la première baisse de taux de la BCE. Les taux allemands à 2 ans, qui était de 2,4 % à la fin de 2023, a progressivement dépassé 3 % entre avril et mai. Le mouvement s'est inversé à partir de juin avec la première baisse des taux de la BCE puis une détérioration des perspectives économique, faisant chuter le taux à environ 2 % fin septembre. Les baisses successives de taux directeur, ont eu une faible influence puisque les taux All 2 ans ont terminé l'année à 1.95 %. La volatilité a été beaucoup plus forte sur les taux longs qui ont oscillé tout au long de l'année, passant de 2.7 % à 2.1 % entre juin et octobre marquant un plus bas à 2 % début décembre pour remonter à 2.3 % en fin d'année. Ces mouvements s'expliquent par l'incertitude politique en particulier en France et en Allemagne alors que la BCE a progressivement réduit ses achats d'emprunt d'état.

Les rendements des emprunts d'État italiens ont suivi la même évolution que les rendements allemands sur le segment à deux ans passant de 2,99 % à 2,42 %. Le taux à dix ans, à 3,70 % fin 2023, a clôturé l'année à 3,52 %. Le spread BTP-Bund 10 ans s'est nettement resserré passant de 168 pb fin 2023 à 115 bénéficiant de la progression des fondamentaux du pays et de la stabilité de la demande des investisseurs.

Actions

+ 17,5 %

HAUSSE MARCHÉS ACTIONS (MSCI ACWI) 2024

La performance des actions a été très positive en 2024 avec une hausse de l'indice MSCI ACWI de + 17.5 % en USD avec une performance de 18.7 % des marchés développés mais seulement 7.5 % pour les émergents ⁽¹⁾. La perspective d'assouplissement monétaire puis les premières baisses de taux directeurs des banques centrales alors que la croissance restait positive et que l'inflation se résorbait, ont constitué des conditions très favorables aux marchés. La percée de l'Intelligence Artificielle a donné une nouvelle thématique porteuse aux valeurs de technologie, entraînant une hausse des valorisations du secteur.

La performance agrégée des marchés développés masque en réalité une surperformance notable des actions américaines et en particulier un groupe limité de valeurs surnommées les « 7 Magnifiques » qui représentaient fin décembre 35 % de l'indice S&P500 et expliquaient près de la moitié de la performance de Wall Street. L'élection de Donald Trump sur un programme de baisse des taxes sur les entreprises et de dérégulation a été le catalyseur d'une dernière phase de hausse des actions américaines avec des flux

Devises et matières premières

Le dollar a connue deux phases en 2024 ; d'abord une période d'oscillation et de légère dépréciation, puis il s'est renforcé dans un contexte de hausse du différentiel de taux américain par rapport à l'Europe et au Japon. La résilience de l'économie américaine puis la baisse tardive des taux Fed, et enfin l'afflux massif de capitaux après la victoire de Donald Trump ont entraîné une hausse de + 7 % de l'indice DXY. L'euro est passé de 1,10 à 1,03, le Sterling de 1.27 à 1.22. Le Yen est resté volatil oscillant entre 140 et 160.

L'or a été le grand gagnant d'une année de nouveau marquée par des tensions géopolitiques fortes et une incertitude sur la

Le deuxième semestre a été marqué par le décrochage de la dette française avec un spreads OAT-Bund10 ans qui s'est écarté de 30 pb à 80 pb suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale ouvrant une crise politique inédite sous la V République et une dégradation de la note souveraine.

Les **obligations d'entreprise** en USD ont affiché un resserrement des écarts, en particulier dans le segment de moindre solvabilité. Les obligations IG ont vu leur rendement augmenter de 5,14 % fin 2023 à 5,36 % fin 2024 (21 points de base), l'écart passant de 104 à 82 (- 22 points de base). Pour les émissions HY, le rendement moyen a baissé de 7,65 % à 7,47 % (- 18 pb), l'écart se réduisant de 334 à 292 (- 42 pb). Sur la période, la performance IG euros a été de 9,6 %, et la performance HY de 15,4 %. Sur le marché des obligations d'entreprises, la demande des investisseurs est restée forte. Le rendement moyen des obligations EUR IG a baissé de 3,52 % à 3,19 % pour un resserrement important des spreads passant de - 34 pb. La surperformance a été plus nette sur le HY avec un resserrement de - 78 pb sur l'année.

2024 a été marquée par une performance positive de la dette émergente en devise forte (indice JPM EMBI Global Diversified + 6,5 % en USD, + 13,9 % en EUR), soutenue par le différentiel de croissance EM-DM.

internationaux très importants. Les indices américains ont atteint des sommets historiques malgré deux phases de consolidation pendant l'année liées au S1 à des doutes sur la politique monétaire, et au S2 des prises de profits. Les secteurs technologies et télécommunications ont enregistré les meilleures performances, tandis que les matières premières et l'énergie ont sous-performé.

Les actions européennes ont eu plus de mal et terminent l'année à seulement 2.4 % pour le MSCI Europe en USD. Une croissance des bénéficiaires par actions plus faibles avec une sous-représentation des valeurs technologiques, la faiblesse de l'euro et un risque (géo)politique toujours prégnant expliquent cette sous-performance. La crise politique en France après la dissolution de l'Assemblée Nationale concomitante à des résultats décevants des valeurs du secteur du luxe ont entraîné un décrochage notable du CAC40 qui termine l'année inchangée.

Le marché d'action chinois a connu une forte volatilité avec une baisse au premier semestre sur fonds de déception économique, suivi d'un rebond massif en septembre suite aux annonces des autorités. Malgré une nette consolidation en fin d'année, le MSCI China en USD termine l'année en hausse d'environ 20 %. L'Inde a poursuivi sa progression avec une hausse de + 15.5 % (MSCI India brut USD) après une hausse de 22 % en 2023.

soutenabilité des dettes publiques. Malgré la hausse du dollar, l'once d'or a progressé de 30 % touchant des plus hauts historiques à \$2 800 et affichant une des meilleures performances de l'année.

La tendance était globalement négative pour les prix de l'énergie et des matières premières dans un contexte de ralentissement de la demande chinoise et de perspectives d'augmentation de la production de brut en 2025 (Arabie Saoudite et États-Unis). Cependant les conflits au Proche Orient et les sanctions contre la Russie ont été source de volatilité, le Brent oscillant entre \$70 et \$90. Les minerais connus une volatilité similaire sans réelle tendance.

(1) Performance nette des Indices MSCI ACWI, World et Emerging Markets en USD sur l'année 2024.

4.2.2 Le marché de la gestion d'actifs ⁽¹⁾

Les fonds de moyen et long terme (hors monétaire) ont enregistré des souscriptions nettes de près de 1 500 milliards d'euros sur l'année 2024, une collecte plus de dix fois supérieure à la collecte de 2023 (140 milliards d'euros). Si le marché des fonds a bénéficié d'une dynamique favorable qui avait émergé l'année précédente, sa collecte n'en reste pas moins éloignée du montant record de plus de 2 500 milliards d'euros en 2021.

+ 1 100 Mds€

COLLECTE MONDIALE OBLIGATAIRE 2024

Sur le périmètre des stratégies de moyen et long terme, alors que les taux d'intérêt ont généralement atteint un point haut sur l'année, les investisseurs ont investi en fonds obligataires à hauteur de 1 100 milliards d'euros, soit plus du double qu'en 2023 (500 milliards d'euros). A l'autre bout du spectre, la gestion diversifiée a continué à faire les frais des rendements généreux de l'obligataire, les investisseurs retirant près de 290 milliards d'euros de ce type de fonds, correspondant à une décroissance organique de 4 % du marché. Les fonds actions ont quant à eux réussi à sortir du marasme en attirant plus de 650 milliards d'euros après une année 2023 quasi blanche.

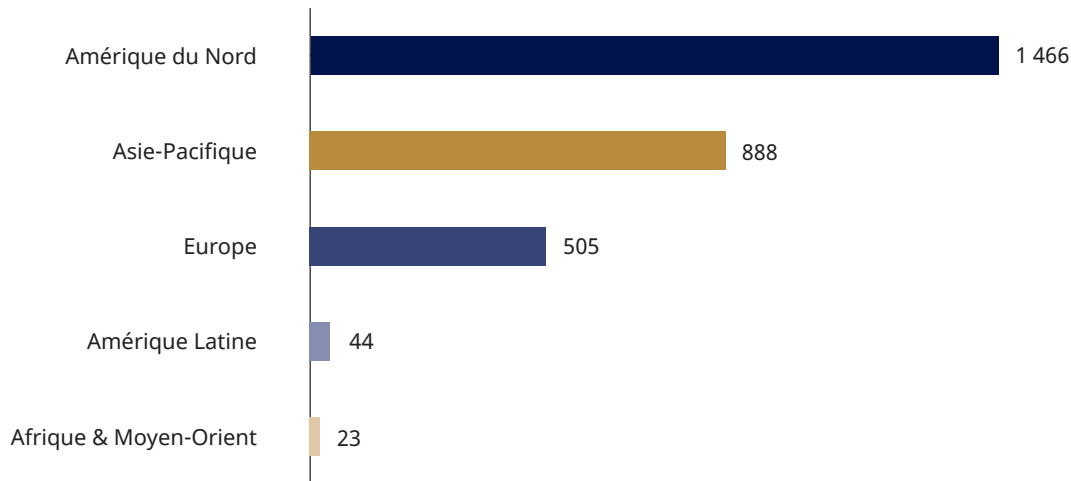
Par ailleurs, les fonds monétaires ont continué à bénéficier des taux élevés sur la période. Leur collecte s'élève ainsi à environ 1 400 milliards d'euros sur l'année 2024, un niveau similaire à la collecte de 2023.

L'engouement des investisseurs pour la gestion passive s'est un peu plus consolidé au cours de l'année. Les flux nets vers les fonds indiciels et ETF se sont établis à près de 1 500 milliards d'euros sur la période, un volume approximativement similaire à l'année précédente (1 400 milliards d'euros). Hors monétaire, la part de marché de la gestion active continue ainsi à reculer au niveau mondial, passant de 69 % à 66 %. Cette accentuation de la part de marché de la gestion passive se confirme sur tous les marchés (Asie, Amérique du Nord, Europe).

Dans le périmètre de la gestion active, les fonds « durables » sont restés dans le vert avec une collecte nette de 256 milliards d'euros s'expliquant essentiellement par la bonne collecte des fonds monétaires durables (près de 160 milliards d'euros) et celle de fonds passifs durables. Ce niveau reste en recul par rapport à la collecte nette historique de plus de 500 milliards d'euros en 2021.

Collecte nette mondiale 2024 par zones géographiques (fonds à moyen et long terme et fonds monétaires)

(en milliards d'euros)



(1) Sources : Amundi et Broadridge Financial Solutions – FundFile & ETFGI / Fonds ouverts (hors mandats et fonds dédiés) à fin décembre 2024. La collecte des produits multi-distribués (cross-border) a été réaffectée en totalité en Europe.

4.2.2.1 Marché européen

Après une collecte positive de 87 milliards d'euros de collecte nette en 2023, le marché européen des fonds poursuit sa remontée avec une collecte positive de 505 milliards d'euros de collecte nette en 2024. Ce niveau demeure néanmoins moindre par rapport au niveau atteint en 2021 (792 milliards d'euros).

Les investisseurs européens ont continué à privilégier les placements moins risqués dans un environnement de taux élevé, c'est-à-dire les fonds monétaires et les fonds obligataires. La collecte de fonds monétaires s'élève ainsi à environ 249 milliards d'euros à fin décembre.

+ 263 Mds€

COLLECTE DES FONDS OBLIGATAIRES EN EUROPE 2024

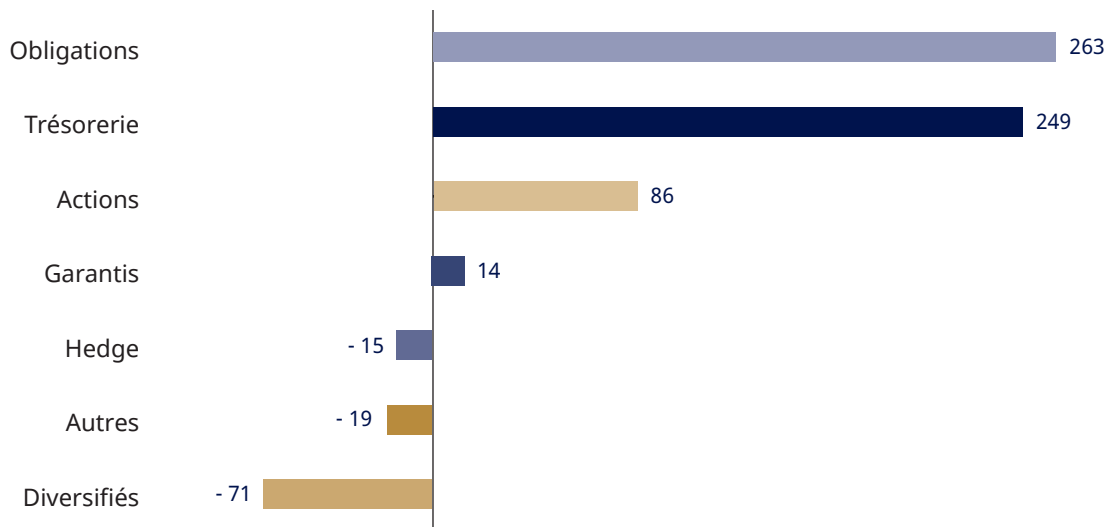
Les fonds obligataires clôturent l'année 2024 avec 263 milliards d'euros de collecte nette. Cette collecte a continué à être alimentée par les fonds obligataires à maturité fixe (+ 57 milliards d'euros), dont la dynamique semble néanmoins s'essouffler par rapport à l'année précédente (+ 69 milliards d'euros).

La concurrence des offres de dépôts bancaires sur le marché de l'épargne a continué à se faire sentir pour les fonds diversifiés, avec des rachats de l'ordre d'environ 72 milliards d'euros sur ce créneau (vs 146 milliards d'euros l'année précédente). Les fonds diversifiés flexibles (- 28 milliards d'euros) et prudents (- 15 milliards d'euros) ont été les principales cibles des rachats des investisseurs.

Les fonds actions ont quant à eux réussi à attirer une collecte positive de l'ordre de 86 milliards d'euros. Les fonds actions mondiales et Amérique du nord figurent en tête des stratégies avec des collectes respectives de plus de 125 et 88 milliards d'euros. Ce dynamisme s'est matérialisé aux dépens les fonds actions européennes (- 20 milliards) ou encore du Royaume-Uni (- 29 milliards d'euros), les investisseurs rebalçant leur portefeuille vers les marchés plus porteurs.

Collecte nette 2024 en Europe par classes d'actifs

(en milliards d'euros)



Autres = titrisation, dérivés, change, immobilier, matières premières...

4.2.2.2 Marchés d'Asie-Pacifique

Avec une collecte positive de l'ordre de 548 milliards d'euros sur les produits de moyen et long terme et de 340 milliards d'euros sur le monétaire, l'Asie-Pacifique est la deuxième région en termes de collecte nette en 2024. Plus particulièrement, les investisseurs de la zone Asie-Pacifique, ont été très friands de fonds actions avec une collecte de l'ordre de 335 milliards, supérieure même à la collecte obligataire.

+ 335 Mds€

COLLECTE EN ACTIONS EN ASIE-PACIFIQUE 2024

Le moteur de la collecte obligataire aura été le dynamisme relatif du marché obligataire chinois (environ + 151 milliards d'euros), qui absorbe presque les deux tiers de la collecte sur cette classe d'actifs. La tendance n'est pas la même sur le marché des fonds actions, avec un éclatement marqué de la collecte parmi des catégories aussi diverses que les actions chinoises (environ + 112 d'euros), les actions Amérique du Nord (environ + 53 milliards d'euros), les actions indiennes (environ + 43 milliards d'euros), ainsi que les actions mondiales (environ + 36 milliards d'euros), pour ne citer que quelques catégories.

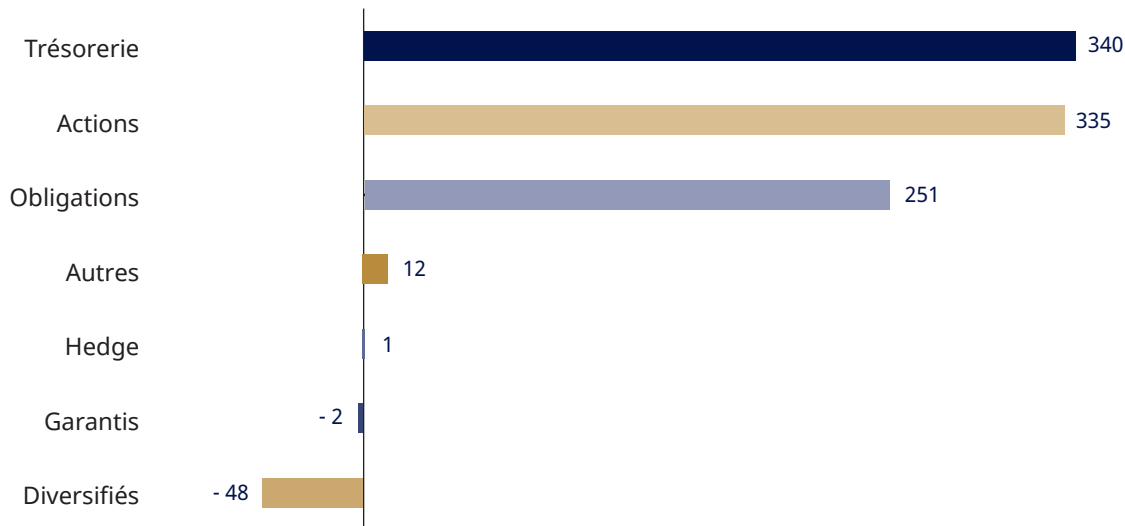
Seule ombre au tableau sur un marché des fonds asiatiques relativement dynamique, les stratégies diversifiées, dont leurs rachats ont atteint un niveau de 48 milliards d'euros sur l'année, à l'instar des autres régions.

La gestion passive absorbe 43 % de la collecte cette année, dont près de 70 % par les ETFs. Les flux sur les ETFs et fonds indiciels ont un peu progressé par rapport à l'année précédente, qui affichait une capture des flux du même ordre.

Les encours gérés dans le cadre de stratégies « durables » prenant en compte des facteurs extra-financiers représentent environ 3,4 % en Asie-Pacifique, en légère progression par rapport à fin 2024 (2,9 %).

Collecte nette 2024 en Asie-Pacifique par classes d'actifs

(en milliards d'euros)



Autres = titrisation, dérivés, change, immobilier, matières premières...

4.2.2.3 Marché nord-américain

~ + 1 500 Mds€

COLLECTE NETTE EN AMÉRIQUE DU NORD 2024

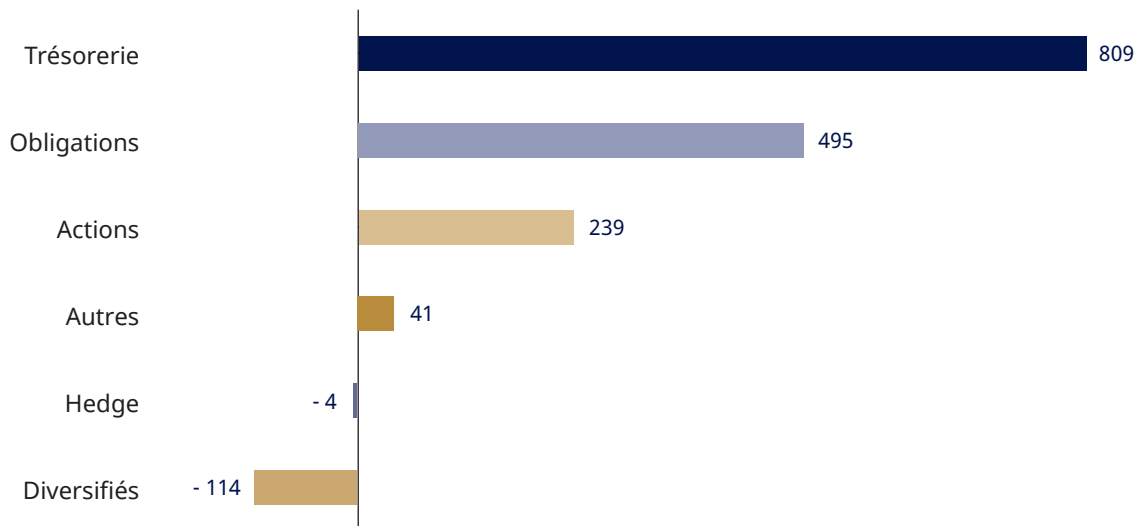
Avec une collecte positive de près d'un trillion et demi d'euros, le marché nord-américain fait la course en tête 2024. A l'instar de l'année précédente, les fonds monétaires (809 milliards d'euros) demeurent responsables d'une bonne partie de la collecte, suivi par l'obligataire (495 milliards d'euros) et par les fonds actions (239 milliards d'euros). Par ailleurs, l'essentiel de la collecte sur

les actifs de moyenne et long terme a été réalisé sur la gestion passive (770 milliards d'euros, vs 427 milliards d'euros l'année précédente). Les fonds de gestion active de moyen et long terme ont souffert de sorties nettes de 113 milliards d'euros (vs - 471 milliards d'euros en 2024). Le découplage entre stratégies actives et stratégies passives est particulièrement marqué sur le marché nord-américain.

En termes d'encours, la gestion responsable demeure un segment relativement confidentiel sur ce marché, y comptant pour approximativement 1 % des encours totaux, proportion encore diminuée par rapport fin d'année 2024.

Collecte nette 2024 en Amérique du Nord par classes d'actifs

(en milliards d'euros)



Autres = titrisation, dérivés, change, immobilier, matières premières...

4.3 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'AMUNDI EN 2024

4.3.1 Faits marquants

En 2024, Amundi a dégagé des résultats au plus haut historique, enregistré une collecte multipliée par deux par rapport à 2023 et au plus haut depuis 2021, atteint un niveau record d'actifs sous gestion et réalisé des avancées majeures dans son plan stratégique Ambitions 2025.

- Le résultat net ajusté ⁽¹⁾ ⁽²⁾ est de 1,4 Md€, en forte croissance : + 13 % par rapport à 2023, grâce à la croissance des revenus (+ 9 %) et à l'amélioration du coefficient d'exploitation à 52,5 % ⁽²⁾ ; le bénéfice par action ⁽²⁾ atteint 6,75 €.
- La collecte nette 2024 dépasse + 55 Md€, dont +34 Md€ en actifs moyen-long terme hors JV, avec une forte contribution des Distributeurs tiers, des ETF, de la gestion active et notamment des stratégies obligataires et de l'Asie.
- Les encours atteignent un nouveau record, à 2 240 Md€ au 31 décembre 2024, en progression de + 10 % sur un an.
- Amundi Technology poursuit sa forte croissance organique, et réalise sa première acquisition, aixigo, le leader européen de la *Wealth Tech*.

- Les objectifs du plan Ambitions 2025 ont été atteints avec un an d'avance pour la Distribution tiers et la Gestion passive (en encours), la croissance moyenne annuelle du résultat net, à + 6,1 % sur 2021-24, est supérieure à la trajectoire de + 5 % qui avait été fixée par ce plan et le coefficient d'exploitation est déjà à l'objectif fixé pour 2025.
- Trois opérations de croissance externe ont été signées en 2024, elles accélèrent le développement d'Amundi dans les métiers concernés, elles sont conformes aux objectifs stratégiques et financiers du plan Ambitions 2025 et elles sont fortement créatrices de valeur pour les clients, les actionnaires et les salariés du Groupe.
- Enfin, la situation financière a été encore renforcée, permettant de proposer à l'Assemblée générale du 27 mai 2025 un dividende de 4,25 euros par action, soit un taux de distribution de 67 % et un rendement supérieur à 6 % ⁽³⁾.

Accélération de la diversification sur les méga-tendances de l'industrie

En 2024 les priorités stratégiques du Plan Ambitions 2025 ont largement contribué à la croissance de l'activité et des résultats. Elles positionnent idéalement Amundi sur les vecteurs de croissance de l'industrie.

- la **Distribution Tiers** a dégagé une forte croissance de ses encours, + 27 % sur un an, à 401 Md€ à fin décembre et à l'objectif du Plan Ambitions 2025 avec un an d'avance ; la Distribution tiers représente désormais 57 % des encours du segment Retail; la collecte nette annuelle de + 32 Md€ est à un plus haut historique, diversifiée sur toutes les régions et classes d'actifs : + 5 Md€ en gestion active, +18 Md€ en ETF et + 9 Md€ en produits de trésorerie ; 12 nouveaux partenariats avec des acteurs digitaux ont été signés en 2024 (BourseDirect, Scalable, Moneyfarm, etc.), portant à 45 le nombre de partenariats avec ce type d'acteurs, en Europe et Asie ;
- l'**Asie** voit ses encours progresser de + 17 % sur un an, à 469 Md€, grâce à + 28 Md€ de collecte en 2024, positive dans les 9 pays où Amundi est implantée ; la JV indienne SBI MF poursuit sa croissance (292 Md€ d'encours, + 23 % sur un an avec + 20,6 Md€ de collecte nette), de même que la distribution directe hors JV (103 Md€ d'encours sous gestion, + 16 % sur un an, avec une collecte nette 2024 de + 5 Md€) ; l'année 2024 a été marquée par le succès du partenariat avec Standard Chartered et le lancement d'une gamme de fonds « CIO Signature Funds », dont les encours atteignent 2 Md\$ gérés pour le compte des clients de la banque dans 11 pays en Asie, au Moyen Orient et en Afrique ; enfin, la contribution au résultat net des JV asiatiques, à 123 M€, progresse de + 20,9 %, notamment la JV indienne (+ 31,5 % à 104 M€) ;
- Les **ETF** ont atteint 268 Md€ d'encours à fin décembre, en progression de + 30 % sur un an, tirée par la collecte record sur l'année de + 27,8 Md€, diversifiée par segments de clientèle et entre produits actions et obligataires ; elle est tirée par le succès des gammes actions US et globales, notamment l'ETF S&P500, des produits innovants comme les Amundi MSCI US Mega Cap et ex Mega Cap, ainsi que par l'ETF Amundi Prime All Country World UCIT, qui a collecté plus de + 2 Md€ en 9 mois ;
- l'expertise **Taux et Crédit** (*Fixed income*) gère 1 190 Md€ d'actifs via une gamme très large de solutions, que nous avons adaptées face aux variations des taux longs sur l'année ; ces solutions ont collecté + 57,5 Md€ en 2024 ; Amundi reste, comme en 2023, leader en Europe pour les fonds à maturité et les ETF taux et crédit, et ce succès s'est étendu en 2024 aux solutions obligataires à court terme, à la titrisation, au crédit euro et aux stratégies à duration stable ;
- les revenus de solutions et services en **technologie** ont enregistré une forte progression de + 33,8 % par rapport à 2023, à 80 M€ ; Amundi Technology a conclu au T4 l'acquisition du leader européen de la *Wealth Tech*, aixigo, permettant de compléter la plateforme ALTO Wealth and Distribution avec une offre modulaire reconnue dans l'industrie.

(1) Résultat net part du Groupe.

(2) Données ajustées : voir section 4.3.4 Indicateurs alternatifs de performance (IAP).

(3) Sur la base du cours de l'action au 31 janvier 2025 (cours de clôture à 68 €).

Des objectifs majeurs du Plan Ambitions 2025 atteints avec un an d'avance

Les investissements sur ces axes stratégiques fixés en 2022 dans le cadre du Plan Ambitions 2025 ont permis d'atteindre dès 2024 un certain nombre d'objectifs métiers majeurs et de placer Amundi sur une trajectoire financière en avance sur ce Plan :

- les objectifs d'encours sont atteints ou proches de l'être à fin 2024, avec une année d'avance, pour les **Distributeurs tiers** (401 Md€ vs. l'objectif de 400 Md€), la **gestion passive** (418 Md€ vs. 420 Md€) et même **l'Asie** (469 Md€, à 6 % de l'objectif de 500 Md€) ;
 - le **coefficient d'exploitation** ⁽¹⁾ **2024**, à **52,5 %**, est déjà à l'objectif 2025 (moins de 53 %) ;
 - le **résultat net 2024** ⁽¹⁾, à **1 382 M€**, fait apparaître un **taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 6,1%** par rapport au résultat net 2021 de référence du Plan, au-dessus de l'objectif de + 5 % ; retraits du léger effet marché positif entre 2021 et 2024, il reste supérieur à l'objectif, à + 5,5 % ;
 - au titre de 2024, le dividende proposé de 4,25 € par titre correspond à un **taux de distribution de 67 %**, supérieur à l'objectif minimum du Plan à moyen terme (65 %), comme en 2022 et 2023 ;
 - le **taux de distribution de dividende moyen sur 2022-24**, à **72 %**, correspond à un surplus de distribution de + 0,24 Md€ sur la période, auxquels s'ajoutent trois opérations externes qui ont également consommé le capital généré sur la période à hauteur de + 0,5 Md€ ; le surplus de capital restant disponible pour des acquisitions à fin 2024 est supérieur à 1 Md€ ;
- Amundi a réalisé **trois opérations de croissance externe** : l'acquisition du spécialiste de la multi-gestion en actifs privés **Alpha Associates**, finalisée en avril 2024, le partenariat avec le gestionnaire d'actifs américain **Victory Capital**, signé en juillet et dont la finalisation est attendue vers la fin du premier trimestre 2025, et enfin l'acquisition de la Wealth Tech **aixigo**, finalisée en novembre 2024 ; ces trois opérations sont pleinement conformes aux objectifs d'Ambitions 2025, aussi bien en termes d'objectifs stratégiques que financiers ; elles dégageront une relation combinée du bénéfice par action ⁽¹⁾ d'environ + 5 % à l'horizon 2027 et un retour sur investissement combiné d'environ 12 % à la même date ;
 - enfin, **les engagements extra-financiers et climatiques du plan Ambitions ESG 2025** sont atteints ou en bonne voie de réalisation :
 - la part des ETF (en nombre) répondant aux critères ESG de la réglementation SFDR atteint 37% à fin 2024, pour un objectif de 40 % à fin 2025,
 - le nombre d'entreprises avec lesquelles nous avons engagé un dialogue actionnarial sur leurs plans de transition climatique a augmenté de + 1 478 depuis 2021, contre un objectif de + 1 000 sur 2021-25,
 - les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur ont baissé de - 62 % par rapport à 2018 sur les scopes 1, 2, et 3, contre un objectif de - 30 %.

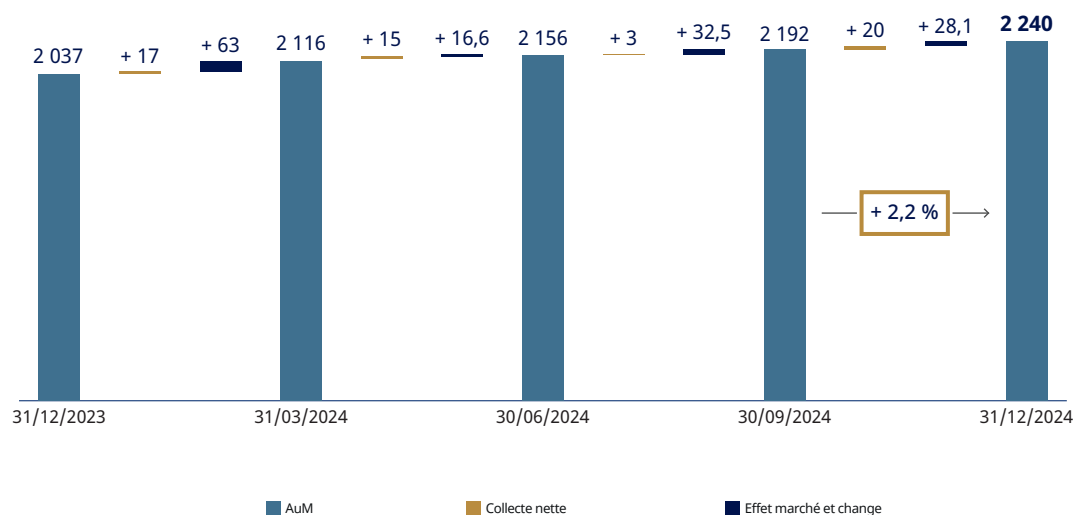
(1) Données ajustées : voir section 4.3.4 Indicateurs alternatifs de performance (IAP).

4.3.2 Collecte 2024 multipliée par deux et encours à un nouveau record

Les encours gérés par Amundi au 31 décembre 2024 atteignent 2 240 milliards d'euros, en hausse de + 10,0 %, soit + 203 milliards d'euros sur un an, grâce à une collecte nette positive de + 55 milliards d'euros sur l'année, un effet marché et change positif, soit + 140 milliards d'euros, et avec l'intégration d'Alpha Associates le 2 avril (+8 milliards d'euros).

Évolution des encours ⁽¹⁾ sous gestion d'Amundi en 2024

(en milliards d'euros)



En 2024, Amundi a dégagé une collecte élevée de + 55,4 milliards d'euros, positive en Retail, Institutionnels et JV, fortement tirée par les Distributeurs Tiers (+ 31,9 milliards d'euros) et les JV (+ 19,3 milliards d'euros). Hors JV, les actifs MLT ⁽²⁾ ont enregistré un très haut niveau de collecte (+ 34,0 milliards d'euros), tirée par les ETF (+ 27,8 milliards d'euros) et largement positive en gestion active (+ 7,6 milliards d'euros). Les produits de trésorerie, qui avaient connu un très haut niveau de collecte en 2023 (+ 19,3 milliards d'euros), sont quasiment à l'équilibre en 2024, à - 1,8 milliard d'euros

Par segments de clients :

- le Retail affiche un bon niveau de collecte (+ 26,6 milliards d'euros) grâce aux Distributeurs Tiers ; elle est positive également pour les Réseaux France (+ 1,1 milliard d'euros), grâce aux produits de trésorerie ; les Réseaux internationaux enregistrent une décollecte (- 6,5 milliards d'euros), notamment en Europe où les bonnes performances commerciales des produits structurés et des fonds obligataires à maturité ont été cette année encore compensées par des sorties en produits plus risqués (diversifiés et actions) ;

- le segment des Institutionnels (+ 5,6 milliards d'euros) a enregistré au troisième trimestre une sortie d'un gros mandat avec un assureur européen, pour - 11,6 milliards d'euros, qui générait de faibles revenus ; hors cette sortie la collecte en actifs moyen-long terme est à un haut niveau, à + 33,7 milliards d'euros, positive dans tous les segments, alors que la collecte nette en produits de trésorerie (- 16,5 milliards d'euros) est négative dans tous les segments également sauf pour les corporates (+ 1,7 milliard d'euros) et l'épargne salariale (+ 0,9 milliard d'euros) ; la forte décollecte constatée dans les autres segments institutionnels s'expliquent au moins en partie par des arbitrages au profit de stratégies obligataires court terme ; à noter dans ce segment la très bonne performance de l'Epargne salariale, qui a collecté + 3,1 milliards d'euros en 2024 ;
- la très bonne activité des JV sur l'année (+ 23,3 milliards d'euros) s'explique cette année encore par la performance de l'Inde (SBI MF, + 20,6 milliards d'euros) et dans une moindre mesure de la Corée (NH Amundi, + 1,9 milliard d'euros, surtout en actifs moyen-long terme), alors que la JV en Chine est désormais légèrement positive (ABC-CA, + 0,3 milliards d'euros, dont - 1,8 milliard d'euros sur l'activité en extinction Channel business) ; les autres JV (Maroc, Arménie) sont également en collecte positive (+ 0,5 milliard combiné).

(1) Encours et collecte nette (y compris Lyxor en 2022), incluant les actifs conseillés et commercialisés et comprenant 100 % de la collecte nette et des encours gérés des JV asiatiques ; pour Wafa au Maroc, les encours sont repris pour la part d'Amundi dans le capital de la JV.

(2) Actifs moyen long terme.

4.3.2.1 Détail des encours sous gestion et de la collecte nette par classes d'actifs ⁽¹⁾

(en milliards d'euros)	Encours 31/12/2024	Encours 31/12/2023	% var. 31/12/2023	Collecte 2024	Collecte 2023
Actions	544	467	+ 16,6 %	+ 7,3	+ 2,2
Diversifiés	274	279	(1,8 %)	(23,2)	(24,5)
Obligations	747	656	+ 13,9 %	+ 47,4	+ 17,6
Réels, alternatifs & structurés	114	107	+ 6,2 %	+ 2,4	+ 4,3
Actifs MLT hors JVs	1 680	1 510	+ 11,3 %	+ 34,0	(0,5)
Trésorerie hors JVs	188	211	(10,9 %)	(1,8)	+ 19,3
ACTIFS HORS JVS	1 868	1 721	+ 8,6 %	+ 32,2	+ 18,8
JVs	372	316	+ 17,7 %	+ 23,3	+ 7,0
TOTAL	2 240	2 037	+ 10,0 %	+ 55,4	+ 25,8
<i>Dont actifs MLT</i>	2 018	1 794	+ 12,5 %	+ 56,0	+ 6,2
<i>Dont produits de trésorerie</i>	222	242	(8,6 %)	(0,5)	+ 19,7

4.3.2.2 Détail des encours sous gestion et de la collecte nette par segments de clientèle ⁽¹⁾

(Actifs MLT seulement, en milliards d'euros)	Encours 31/12/2024	Encours 31/12/2023	% var. 31/12/2023	Collecte 2024	Collecte 2023
Réseaux France	138	132	+ 4,7 %	+ 1,1	+ 5,7
Réseaux internationaux	167	162	+ 3,0 %	(6,5)	(3,6)
<i>Dont Amundi BOC WM</i>	2	3	(32,7 %)	(1,2)	(3,7)
Distributeurs tiers	401	317	+ 26,6 %	+ 31,9	+ 4,6
RETAIL	706	611	+ 15,6 %	+ 26,6	+ 6,8
Institutionnels & Souverains*	521	486	+ 7,2 %	+ 0,7	+ 12,9
Corporates	122	111	+ 9,9 %	+ 2,8	+ 2,7
Épargne entreprises	90	86	+ 3,8 %	+ 3,1	+ 1,9
Assureurs CA & SG	429	427	+ 0,6 %	(1,0)	(5,4)
INSTITUTIONNELS*	1 162	1 110	+ 4,7 %	+ 5,6	+ 12,0
JVS	372	316	+ 17,7 %	+ 23,3	+ 7,0
TOTAL	2 240	2 037	+ 10,0 %	+ 55,4	+ 25,8

* Y compris fonds de fonds.

(1) Encours et collecte nette incluant les actifs conseillés et commercialisés et comprenant 100 % de la collecte et des encours gérés des JV asiatiques ; pour Wafa au Maroc, les encours sont repris pour la part d'Amundi dans le capital de la JV.

4.3.2.3 Détail des encours sous gestion et de la collecte nette par zones géographiques ⁽¹⁾

(en milliards d'euros)	Encours 31/12/2024	Encours 31/12/2023	% var. 31/12/2023	Collecte 2024	Collecte 2023
France	994	950	+ 4,6 %	+ 18,7	+ 10,4
Italie	202	203	(0,3 %)	(14,5)	(4,3)
Europe hors France & Italie	440	372	+ 18,4 %	+ 17,1	+ 8,9
Asie	469	400	+ 17,3 %	+ 28,1	+ 7,2
Reste du monde	135	113	+ 20,0 %	+ 6,1	+ 3,5
TOTAL	2 240	2 037	+ 10,0 %	+ 55,4	+ 25,8
TOTAL hors France	1 246	1 087	+ 14,7 %	+ 36,8	+ 15,4

4.3.3 Résultats annuels records, résultat net au plus haut depuis 2021

Données ajustées ⁽¹⁾

Sur l'année 2024, le **résultat net ajusté** ⁽¹⁾ s'élève à **1 382 M€**, en hausse de **+ 13,0 %**.

Cette forte croissance reflète le haut niveau d'activité :

- les **revenus nets ajustés** ⁽¹⁾ ont progressé de **+ 9,2 %** par rapport à 2023, à **3 497 M€**, principalement tirés par les revenus de gestion ; les commissions nettes de gestion progressent de **+ 8,3 %**, en ligne avec la croissance des encours moyens ; la hausse des commissions de surperformance s'explique par une très bonne performance des gestions, notamment pour les stratégies actives obligataires ; les revenus d'Amundi Technology sont également en forte croissance (**+ 33,8 %** à **80 M€**), grâce à l'acquisition au cours du T4 d'aixigo (**+ 5 M€**) et la montée en puissance des revenus grâce au gain de 8 clients en 2024 ;
- les **marges** sur commissions nettes de gestion sont stables par rapport à 2023, à **17,7 points de base**, les effets positifs de l'appréciation des marchés et du mix clients de la collecte ayant compensé l'effet défavorable du mix produits ;

- les **charges ajustées** ⁽¹⁾ progressent de **+ 7,7 %** à **1 837 M€**, soit moins que les revenus, générant un effet ciseaux positif ; la hausse s'explique pour près de la moitié par la première consolidation d'Alpha Associates et d'aixigo, les investissements dans les axes de croissance (technologie, ETF, Distribution tiers, Asie, etc.) et la hausse des provisions pour rémunérations variables ;
- le **coefficient d'exploitation ajusté** ⁽¹⁾ ressort à **52,5 %**, contre **53,2 %** en 2023, toujours au meilleur niveau et déjà à l'objectif 2025 de moins de 53 %.

Le **résultat brut d'exploitation ajusté** ⁽¹⁾ (RBE) ressort à **1 660 M€**, en hausse de **+ 10,8 %** par rapport à 2023.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence**, qui reflète la quote-part d'Amundi dans le résultat net des JV minoritaires en Inde (SBI MF), Chine (ABC-CA), Corée du Sud (NH-Amundi) et Maroc (Wafa Gestion), accentue cette croissance. La contribution des JVs au résultat, à **123 M€**, progresse plus vite que le RBE, à **+ 20,9 %** par rapport à 2023, principalement tirée par l'Inde dont la contribution dépasse pour la première fois les **100 M€** (**104 M€**), en croissance de **+ 31,5 %** par rapport à 2023.

Le **Bénéfice net par Action ajusté** ⁽¹⁾ atteint **6,75 €** sur l'année 2024.

(1) Données ajustées : voir section 4.3.4 Indicateurs alternatifs de performance (IAP).

Données comptables

Le résultat net comptable part du Groupe s'élève à 1 305 M€, il intègre des charges non monétaires liées aux acquisitions d'Alpha Associates et aixigo, notamment les amortissements d'actifs intangibles liés aux contrats de distribution et aux contrats clients, soit un total de -67 M€ après impôts sur l'année 2024 (voir détail en Section 4.3.4).

Des coûts d'intégration relatifs à Alpha Associates et au partenariat avec Victory Capital, dont la finalisation est attendue au premier trimestre 2025, ont été comptabilisés en 2024, pour un total de -10 M€ après impôts. Par ailleurs des amortissements sur les ajustements de valeurs d'immobilisations incorporelles après intégration d'aixigo ont été également comptabilisés en charges d'exploitation pour -1 M€ après impôts.

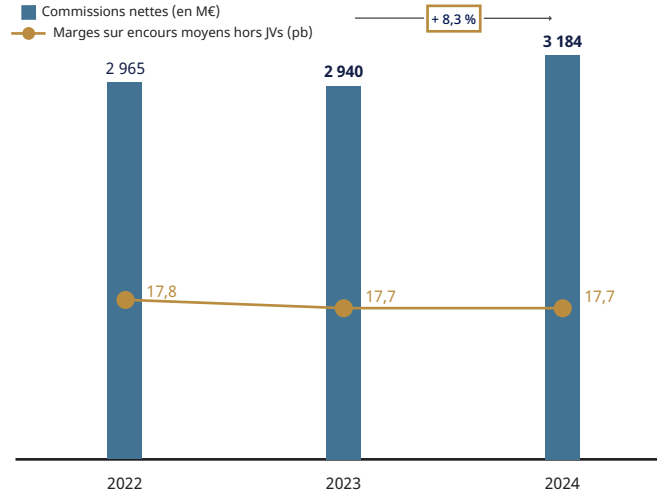
Le Bénéfice net par Action comptable sur l'année 2024 atteint 6,37 €.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2024	2023	% var. 24/23
Revenus nets - ajustés	3 497	3 204	+ 9,2 %
Revenus nets de gestion	3 329	3 063	+ 8,7 %
<i>dont commissions nettes de gestion</i>	3 184	2 940	+ 8,3 %
<i>dont commissions de surperformance</i>	145	123	+ 17,3 %
Technologie	80	60	+ 33,8 %
Produits financiers & autres revenus	88	80	+ 9,7 %
Charges d'exploitation - ajustées	(1 837)	(1 706)	+ 7,7 %
Coefficient d'exploitation - ajusté (en %)	52,5%	53,2%	(0,7 pp)
Résultat brut d'exploitation - ajusté	1 660	1 498	+ 10,8 %
Coût du risque & autres	(10)	(8)	+ 28,7 %
Sociétés mises en équivalence	123	102	+ 20,9 %
Résultat avant impôt - ajusté	1 774	1 592	+ 11,4 %
Impôts sur les sociétés - ajustés	(394)	(374)	+5,5 %
Minoritaires	3	5	(43,5 %)
Résultat net part du Groupe - ajusté	1 382	1 224	+ 13,0 %
Amortissement des actifs intangibles après impôts	(67)	(59)	+ 13,2 %
Coûts d'intégration et amortissement du PPA nets d'impôts	(11)	0	NS
Résultat net part du Groupe	1 305	1 165	+ 12,0 %
Bénéfice net comptable par action (en euros)	6,37	5,70	+ 11,7 %
Bénéfice net par action - ajusté (en euros)	6,75	5,99	+ 12,6 %

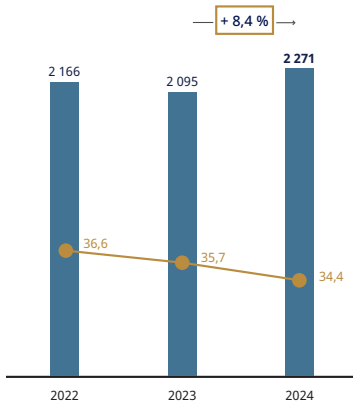
4.3.3.1 Marges sur encours moyens par segment de clientèle ⁽¹⁾

Commissions nettes de gestion (M€) et marges sur encours moyens hors JV (points de base) ⁽¹⁾

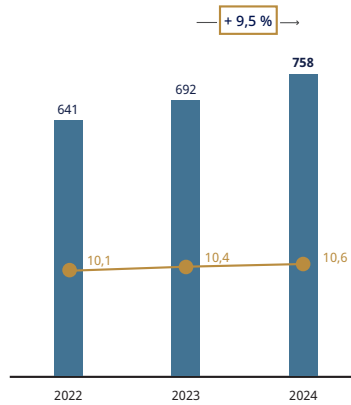


La marge moyenne sur encours reste stable en 2024, à 17,7 points de base contre 17,7 points de base en 2023.

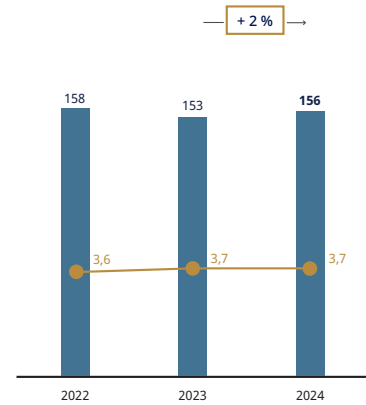
Retail



Institutionnels hors assureurs CA & SG



Mandats assureurs CA & SG



(1) Marge moyenne : revenus nets de gestion (hors commissions de surperformance)/encours moyens hors JVs.

4.3.4 Indicateurs alternatifs de performance (IAP)

4.3.4.1 Compte de résultat : annexe méthodologique

Données comptables

Elles comprennent l'amortissement des actifs intangibles, enregistrés en autres revenus, et depuis le T2 2024, d'autres charges non monétaires étalées en fonction de l'échéancier des paiements du complément de prix jusqu'à fin 2029 ; ces charges sont comptabilisées en déductions des revenus nets, en charges financières.

Les montants agrégés de ces éléments sont les suivants pour les différentes périodes sous revue :

- **T4 2023** : - 20 M€ avant impôts et - 15 M€ après impôts ;
- **2023** : - 82 M€ avant impôts et - 59 M€ après impôts ;
- **T3 2024** : - 24 M€ avant impôts et - 17 M€ après impôts ;
- **T4 2024** : - 38 M€ avant impôts et - 28 M€ après impôts ;
- **2024** : - 106 M€ avant impôts et - 77 M€ après impôts.

Des coûts d'intégration au titre de l'opération avec Victory Capital et de l'acquisition d'aixigo ont été comptabilisés au quatrième trimestre, ainsi que des amortissements sur les ajustements de valeurs d'immobilisations incorporelles après intégration d'aixigo. Cela représente un montant combiné de 14 M€ avant impôt et - 11 M€ après impôt. Aucun coût d'intégration n'avait été comptabilisé sur l'exercice 2023

Données ajustées

Afin de présenter un compte de résultat plus proche de la réalité économique, les ajustements suivants sont réalisés : retraitement de l'amortissement des contrats de distribution avec Bawag, UniCredit et Banco Sabadell, des actifs intangibles représentant les contrats clients de Lyxor et, depuis le deuxième trimestre 2024, d'Alpha Associates, ainsi que d'autres charges non monétaires liées à l'acquisition d'Alpha Associates ; ces amortissements et charges non monétaires sont comptabilisés en déduction des revenus nets.

Acquisition d'Alpha Associates

Conformément à IFRS 3, reconnaissance au bilan d'Amundi au 01/04/2024 :

- d'un goodwill de 288 M€ ;
- d'un actif intangible de 50 M€, représentatif de contrats clients, amortissable linéairement jusqu'à fin 2030 ;
- d'un passif représentatif du complément de prix conditionnel non encore payé, pour 160 M€, incluant une décote actuarielle de -30 M€, qui sera amortie sur 6 ans.

Dans le compte de résultat du Groupe, enregistrement :

- d'un amortissement de l'actif intangible pour une charge en année pleine de - 7,6 M€ (- 6,1 M€ après impôt) ; en 2024 (9 mois d'intégration) cela correspond à - 5,7 M€ (- 4,6 M€ après impôt) ;
- d'autres charges non monétaires étalées en fonction de l'échéancier des paiements du complément de prix jusqu'à fin 2029 ; ces charges sont comptabilisées en déductions des revenus nets, en charges financières. En 2024 (9 mois) elles représentent - 4,3 M€ (- 3,2 M€ après impôt).

Sur douze mois 2024, ces charges et amortissements sont donc de -10 M€ avant impôt pour 9 mois. Ils n'ont commencé qu'au T2.

Sur le T4 2024, l'amortissement de l'actif intangible est de - 1,9 M€ avant impôt (- 1,5 M€ après impôts) et les charges non monétaires sont de - 1,4 M€ avant impôt (soit - 1,1 M€ après impôts).

Acquisition d'aixigo

Conformément à IFRS 3, reconnaissance au bilan d'Amundi à la date d'acquisition :

- d'un goodwill de 121 M€ ;
- d'un actif technologique de 36 M€ représentatif de la survaleur attribuée aux solutions logicielles d'aixigo, amortissable linéairement sur 5 ans.

La charge d'amortissement en année pleine de l'actif technologique est de - 7,2 M€ (- 4,8 M€ après impôt), elle est comptabilisée dans les charges d'exploitation.

4.3.4.2 Tableau de réconciliation des Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP)

Afin de présenter un indicateur de résultat plus proche de la réalité économique, Amundi publie un Résultat net ajusté qui se réconcilie avec le résultat net part du Groupe comptable de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2024	2023	% var. 24/23
Revenus nets (a)	3 406	3 122	+ 9,1 %
+ Amortissements des actifs intangibles avant impôt	87	82	+ 7,0 %
+ Autres charges non monétaires liées à Alpha Associates	4	0	NS
Revenus nets - ajustés (b)	3 497	3 204	+ 9,2 %
Charges d'exploitation (c)	(1 852)	(1 706)	+ 8,5 %
+ Coûts d'intégration avant impôt	13	0	NS
+ Amortissement lié au PPA d'aixigo avant impôt	1	0	NS
Charges d'exploitation - ajustées (d)	(1 837)	(1 706)	+ 7,7 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (e)=(a)+(c)	1 554	1 416	+ 9,7 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION - AJUSTÉ (F)=(b)+(d)	1 660	1 498	+ 10,8 %
Coefficient d'exploitation (en %) - (c)/(a)	54,4 %	54,6 %	(0,27 pp)
Coefficient d'exploitation - ajusté (en %) - (d)/(b)	52,5 %	53,2 %	(0,71 pp)
Coût du risque & autres (g)	(10)	(8)	+ 28,7 %
Sociétés mises en équivalence (h)	123	102	+ 20,9 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (i)=(e)+(g)+(h)	1 668	1 511	+ 10,4 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS - AJUSTÉ (j)=(f)+(g)+(h)	1 774	1 592	+ 11,4 %
Impôts sur les bénéfices (k)	(366)	(351)	+ 4,2 %
Impôts sur les bénéfices - ajustés (l)	(394)	(374)	+ 5,5 %
Minoritaires (m)	3	5	(43,5 %)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (n)=(i)+(k)+(m)	1 305	1 165	+ 12,0 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE - AJUSTÉ (o)=(j)+(l)+(m)	1 382	1 224	+ 13,0 %

4.3.5 Dividende

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 27 mai 2025, un dividende de **4,25 euros par action**, en numéraire, en hausse de + 4 % par rapport au dividende par action au titre des exercices 2021 à 2023. (voir aussi 4.5.3 Politique de dividende). Ce dividende correspond à un taux de distribution de 67 % du résultat net part du Groupe ⁽¹⁾.

(1) Le taux de distribution du dividende se calcule sur la base du résultat net comptable part du Groupe ajusté (1 305 millions d'euros en 2024).

4.4 BILAN ET STRUCTURE FINANCIÈRE

4.4.1 Bilan consolidé d'Amundi

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Caisses, banques centrales	1 369	523	+ 161,6 %
Instruments dérivés	3 363	3 098	+ 8,5 %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	19 580	19 378	+ 1,0 %
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 558	863	+ 80,5 %
Actifs financiers au coût amorti	1 153	1 935	(40,4 %)
Actifs d'impôts courants et différés	235	272	(13,5 %)
Comptes de régularisation et actifs divers	2 181	2 043	+ 6,8 %
Actifs non courants destinés à être cédés	929		NA
Participations et parts dans les entreprises mises en équivalence	617	498	+ 24,1 %
Immobilisations corporelles	331	308	+ 7,7 %
Immobilisations incorporelles	414	385	+ 7,6 %
Écarts d'acquisition	6 572	6 708	(2,0 %)
TOTAL ACTIF	38 302	36 011	+ 6,4 %

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Instruments dérivés	2 197	2 312	(5,0 %)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat par option	17 804	17 047	+ 4,40 %
Passifs financiers au coût amorti	1 726	1 595	+ 8,2 %
Passifs d'impôts courants et différés	283	253	+ 11,8 %
Comptes de régularisation et passifs divers	3 656	2 975	+22,9 %
Passifs non courants destinés à être cédés	195		NA
Provisions	81	102	(20,10 %)
Dettes subordonnées	306	305	+ 0,4 %
Capitaux propres part du Groupe	12 003	11 369	+ 5,6 %
• Capital et réserves liées	3 024	3 042	(0,60%)
• Réserves consolidées	7 540	7 193	+ 4,8 %
• Gains ou pertes latents ou différés	133	(31)	NA
• Résultat part du Groupe	1 305	1 165	+ 12,0 %
Participations ne donnant pas le contrôle	52	54	(2,3 %)
TOTAL PASSIF	38 302	36 011	+ 6,4 %

4.4.1.1 Évolution du bilan

Au 31 décembre 2024, le total de bilan s'élève à 38,3 milliards d'euros, contre 36 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Les dépôts auprès de la Banque Centrale représentent 1 369 millions d'euros au 31 décembre 2024 (vs. 523 millions d'euros au 31 décembre 2023). Cette hausse s'appuie sur la politique d'adossement en liquidité d'Amundi.

Les instruments dérivés à l'actif représentent 3 363 millions d'euros au 31 décembre 2024 (vs. 3 098 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Ce montant représente principalement les éléments suivants :

- la juste valeur positive des swaps de performance enregistrée au bilan d'Amundi Finance ; cette filiale se porte contrepartie des fonds structurés et contracte en adossement une opération symétrique avec une contrepartie de marché ; aussi l'encours de swaps de performance figurant à l'actif se retrouve pour des montants équivalents au passif du bilan du Groupe ; en net, ces opérations ne génèrent donc pas de risques de marché ;
- la juste valeur positive des swaps de taux et de performance contractés dans le cadre de l'activité d'émissions d'EMTN structurés.

Les instruments dérivés au passif représentent 2 197 millions d'euros au 31 décembre 2024 (vs. 2 312 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Ces montants reflètent principalement la juste valeur négative des instruments dérivés contractés dans le cadre de l'activité de fonds d'EMTN structurés, tel que décrit ci-dessus.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat présentent un encours de 19 580 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 19 378 millions d'euros au 31 décembre 2023, en hausse de + 1,0 %. Ils sont principalement constitués :

- des actifs en adossement des émissions d'EMTN (émissions valorisées symétriquement à la juste valeur par résultat sur option), pour 16 489 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 16 249 millions d'euros au 31 décembre 2023, en hausse de + 1,5 %, en lien avec l'évolution de l'activité. Ces actifs de couverture sont : des dépôts à terme souscrits auprès de LCL et de Crédit Agricole SA, des titres obligataires émis par Crédit Agricole S.A. et des parts d'OPCI ;
- des investissements en *seed money* (438 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 450 millions d'euros au 31 décembre 2023), en baisse de - 2,6 % ;
- des placements volontaires (hors titres souverains Emir) pour 2 532 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 2 510 millions d'euros au 31 décembre 2023, en hausse de + 0,9 % ;
- des titres de participation non consolidés, hors ceux évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables par option, pour 121 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 126 millions d'euros au 31 décembre 2023, en baisse de 5 millions d'euros.

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option pour 17 804 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 17 047 millions d'euros au 31 décembre 2023, en hausse de + 4,4 %, représentent la juste valeur des EMTN structurés émis par le Groupe dans le cadre du développement de son offre de solutions à destination des clients *Retail*.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres présentent un encours de 1 558 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 863 millions d'euros au 31 décembre 2023, en forte hausse sur l'exercice. Ce poste enregistre les titres de participation non consolidés comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables par option pour 337 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 232 millions d'euros au 31 décembre 2023 en hausse de + 45,1 % ainsi que les titres d'État (1 221 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 631 millions d'euros au 31 décembre 2023) détenus dans le cadre de la réglementation EMIR relative aux garanties sur instruments dérivés.

Les actifs financiers au coût amorti sont constitués des prêts et créances sur établissements de crédit et s'élèvent à 1 153 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 1 935 millions d'euros au 31 décembre 2023, en baisse de - 40,4 %. Au 31 décembre 2024, ils se décomposent en 1 009 millions d'euros de dépôts et trésorerie court terme et 144 millions d'euros de prêts à moyen / long terme.

Les passifs au coût amorti sont constitués de dettes envers les établissements de crédit et totalisent 1 726 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 1 595 millions d'euros au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2024, les dettes envers les établissements de crédit sont composées d'emprunts à court terme pour 376 millions d'euros et d'emprunts à moyen long terme pour 1 350 millions d'euros, contractés auprès du groupe Crédit Agricole S.A. Cette hausse s'appuie sur la politique d'adossement en liquidité d'Amundi.

Le poste Dettes subordonnées totalise 306 millions d'euros au 31 décembre 2024 souscrite auprès de Crédit Agricole S.A. Cette dette est reconnue en fonds propres de catégorie 2. **Les comptes de régularisation et actifs divers** s'élèvent à 2 181 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 2 043 millions d'euros au 31 décembre 2023, en hausse de + 6,8 %. Ce poste enregistre le collatéral versé au titre de l'activité d'intermédiation de *swaps* d'Amundi pour 277 millions d'euros (contre 204 millions d'euros au 31 décembre 2023) et d'autres comptes de régularisation et actifs divers pour 1 904 millions d'euros (contre 1 839 millions d'euros au 31 décembre 2023), notamment les commissions de gestion à recevoir.

Les comptes de régularisation et passifs divers s'élèvent à 3 656 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 2 975 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ce poste enregistre le collatéral reçu au titre de l'activité d'intermédiation pour 1 155 millions d'euros (contre 620 millions d'euros au 31 décembre 2023) et d'autres comptes de régularisation et passifs divers pour 2 500 millions d'euros (contre 2 354 millions d'euros au 31 décembre 2023), notamment les rétrocessions à verser aux distributeurs.

Les actifs non courants destinés à être cédés et les passifs non courants destinés à être cédés s'élèvent respectivement à 929 millions d'euros et 195 millions d'euros et regroupent les actifs (y compris écart d'acquisition) et passifs, dont la cession est prévue dans le cadre de l'opération annoncée entre Amundi et Victory Capital, conformément à la norme IFRS5.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 414 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 385 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique principalement par les actifs intangibles reconnus dans le cadre des opérations de croissance externe (Alpha Associates), les logiciels acquis (aixigo) ou développés en interne et par l'amortissement de la valeur des contrats de distribution avec les réseaux partenaires et des contrats clients.

Les écarts d'acquisition totalisent 6 572 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 6 708 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette variation est essentiellement imputable aux acquisitions d'Alpha Associates et d'aixigo pour respectivement 288 millions d'euros et 121 millions d'euros, au reclassement dans le cadre de l'opération annoncée entre Amundi et Victory Capital, de la quote-part d'écart d'acquisition s'y rapportant dans le poste Actifs non courants destinés à être cédés pour 583 millions d'euros et aux variations de change de la période.

Les écarts d'acquisition historiques sont issus des principaux regroupements d'entreprise et transactions suivantes :

- l'écart d'acquisition constaté lors de l'apport de son activité de gestion d'actifs par Crédit Agricole Indosuez en décembre 2003 pour 378 millions d'euros ;
- l'écart d'acquisition constaté en 2004 lors de l'acquisition du Crédit Lyonnais par Crédit Agricole S.A. pour 1 733 millions d'euros ;
- l'écart d'acquisition relatif à l'apport de l'activité de gestion d'actifs de Société Générale en décembre 2009 pour 708 millions d'euros ;
- l'écart d'acquisition constaté en 2015 lors de l'acquisition de BAWAG PSK Invest (société de gestion d'actifs de la banque BAWAG PSK) pour 78 millions d'euros ;
- les écarts d'acquisition constatés en 2016 suite aux acquisitions de KBI Global Investors et Crédit Agricole Immobilier Investors pour un total de 160 millions d'euros ;

- les écarts d'acquisition constatés en 2017 suite à l'acquisition de Pioneer Investments pour un total de 2 537 millions d'euros ;
- l'écart d'acquisition constaté en 2020 suite à l'acquisition de Sabadell AM pour un total de 335 millions d'euros ;
- l'écart d'acquisition constaté en 2021 suite à l'acquisition de Lyxor pour un total de 652 millions d'euros.

Les provisions s'élèvent à 81 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 102 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Les capitaux propres du Groupe y compris le résultat au 31 décembre 2024 sont de 12 003 millions d'euros contre 11 369 millions d'euros au 31 décembre 2023, en hausse de + 5,6 %. Cette variation nette positive de + 634 millions d'euros s'explique principalement, par l'effet net des éléments suivants :

- la distribution du dividende d'Amundi au titre de l'exercice 2023 pour - 835 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice de + 1 305 millions d'euros ;
- la variation des « gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres » pour + 163 millions d'euros.

Les Participations ne donnant pas le contrôle s'établissent à 52 millions d'euros au 31 décembre 2024 et correspondent à la part détenue par la société BOC Wealth Management dans les capitaux propres de la société Amundi BOC Wealth Management et par Caceis dans les capitaux propres de la société Fund Channel.

4.4.1.2 Portefeuille de placements

En synthèse, la répartition du portefeuille de placement entre *seed money* et placements volontaires par classes d'actif se présente sur les deux exercices de la façon suivante :

31/12/2024 (en millions d'euros)	Classes d'actifs				
	Monétaires	Obligations*	Actions et diversifiés	Autres	Total
Seed money	1	155	123	159	438
Placements volontaires et autres	448	3 360	41	56	3 905
TOTAL	449	3 515	164	215	4 343

* Y compris 1 219 millions d'euros de titres souverains Emir et 125 millions d'euros d'actifs financiers au coût amorti.

31/12/2023 (en millions d'euros)	Classes d'actifs				
	Monétaires	Obligations*	Actions et diversifiés	Autres	Total
Seed money	1	152	136	161	450
Placements volontaires et autres	1 607	1 607	46	50	3 310
TOTAL	1 608	1 759	182	211	3 760

* Y compris 628 millions d'euros de titres souverains Emir et 44 millions d'euros de portage de titres italiens en placements volontaires et 125 millions d'euros d'actifs financiers au coût amorti.

4.4.2 Éléments hors bilan

Les engagements hors bilan les plus significatifs du Groupe comprennent :

- les engagements liés aux instruments financiers à terme (dérivés) ; ces engagements sont valorisés au bilan au travers de leur juste valeur ;
- en engagements donnés, les garanties octroyées à certains produits commercialisés par Amundi ;
- en engagements reçus, la garantie de financement contractée avec un syndicat bancaire.

Les fonds à formule ont pour objectif de livrer un rendement prédéfini, sur la base d'une formule.

Les fonds gérés en assurance de portefeuille (fonds CPPI) ont pour objectif d'offrir une participation partielle au rendement d'actifs risqués tout en offrant une garantie de protection totale ou partielle du capital.

Le seul engagement reçu est la garantie de financement reçue dans le cadre du contrat de crédit syndiqué revolving multidevises d'un montant de 1 750 millions d'euros renouvelé le 28 juillet 2022 avec un syndicat international de prêteurs.

4.4.3 Structure financière

La structure financière demeure solide fin 2024 : les fonds propres tangibles ⁽¹⁾ s'élèvent à 4,5 milliards d'euros, à comparer à 4,3 milliards d'euros fin 2023, et le ratio CET1 est de 21,8 %, largement supérieur aux exigences réglementaires.

Pour mémoire, l'agence de notation Fitch a renouvelé en septembre 2024 la note A+ du Groupe avec perspective stable, la meilleure du secteur.

4.4.3.1 Bilan économique

Le total du bilan comptable d'Amundi s'élève à 38,3 milliards d'euros au 31 décembre 2024.

Afin d'analyser la situation financière du Groupe d'un point de vue économique, Amundi présente également un bilan synthétique regroupant certains postes de façon à appréhender les effets de compensation entre certaines lignes.

Cette présentation économique du bilan fait ressortir, après compensations et regroupements, un total d'un montant de 25,3 milliards d'euros :

Actif économique

(en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations corporelles	365	308
Participations dans les entreprises mises en équivalence	617	498
Portefeuille de placement (yc titres souverains Emir), et participations non consolidées	4 800	4 074
• placements	4 343	3 716
• titres de participation non consolidés	458	358
Banques centrales	1 369	523
Collatéral net en numéraire	-	-
Trésorerie nette à court terme	535	1 305
Actifs en représentation des EMTN structurées	17 655	17 078
TOTAL ACTIF ÉCONOMIQUE	25 342	23 785

(1) Capitaux propres hors goodwill et immobilisations incorporelles.

Passif économique

(en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres net des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	4 485	4 330
Provisions	81	102
Dettes subordonnées	306	305
Dettes senior Long-Terme	1 350	1 350
Collatéral en numéraire	878	417
Émission d'EMTN structurées	17 804	17 047
Comptes de régularisation et passifs divers nets	437	235
TOTAL PASSIF ÉCONOMIQUE	25 342	23 785

4.4.3.2 Solvabilité

Les ratios de solvabilité au 31 décembre 2024 intègrent une proposition de paiement de dividende payé au titre du résultat 2024 de 4,25 euros par action, représentant 67 % du résultat net part du Groupe 2024. Ce dividende sera proposé pour validation à l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité CET1 d'Amundi s'élève à 21,8 % contre 21,7 % à fin décembre 2023, soit une hausse de + 6 points de base.

Avec un ratio CET1 de 21,8 % et de 23,7 % en total capital (incluant la dette subordonnée Tier 2), Amundi respecte largement les exigences réglementaires.

(en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	3 105	3 100
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1 = CET1 + AT1)	3 105	3 100
Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	271	263
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	3 376	3 245
TOTAL DES EMPLOIS PONDÉRÉS	14 249	14 257
dont Risque de crédit (hors franchises et CVA)	5 836	5 771
dont effet des franchises	1 517	1 508
dont effet Credit Value Adjustment (CVA)	273	342
dont Risque opérationnel et Risque de marché	6 791	6 636
RATIO GLOBAL DE SOLVABILITÉ (en %)	23,70 %	23,60 %
RATIO DE SOLVABILITÉ CET1 (en %)	21,80 %	21,70 %

4.4.3.3 Liquidité et endettement

Endettement financier (vision économique)

Au 31 décembre 2024, la position financière d'Amundi est nette prêteuse de 2 097 millions d'euros (contre une position nette prêteuse également de 2 420 millions au 31 décembre 2023), comme l'indique le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
a. Trésorerie nette	2 209	1 935
b. Placements volontaires (hors seed money) dans les fonds monétaires et dépôts bancaires court terme	704	1 949
c. Placements volontaires (hors seed money) dans les fonds obligataires	2 017	810
d. Liquidités (a + b + c)	4 930	4 694
e. Position nette d'appels de marge sur les dérivés ⁽¹⁾	878	417
<i>dont à l'actif du bilan</i>	(277)	(204)
<i>dont au passif du bilan</i>	1 155	620
f. Dettes à court terme auprès des établissements de crédit	305	207
g. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme auprès des établissements de crédit	300	300
h. Dettes financières courantes auprès des établissements de crédit (f + g)	605	507
i. Part à plus d'un an des dettes à moyen long terme auprès des établissements de crédit	1 350	1 350
j. Dettes financières non courantes auprès des établissements de crédit	1 350	1 350
k. Endettement financier net (vision économique) (h + j + e - d) ⁽¹⁾	(2 097)	(2 420)

(1) Le principal facteur de variation de la position de trésorerie du Groupe provient des appels de marge sur les dérivés collatéralisés. Ce montant varie en fonction de la valeur de marché des dérivés sous-jacents.

(a) La trésorerie nette correspond aux soldes à l'actif et au passif des comptes à vue auprès des établissements de crédit ainsi que les comptes de caisse et banque centrale.

(h) et (i) Les dettes auprès des établissements de crédit ne sont assorties d'aucune caution ni garantie.

A noter, l'option d'extension du contrat de crédit *revolving* multidevises a été validée avec les prêteurs courant 2024, portant l'échéance du contrat à juillet 2029.

Pour rappel, le Groupe Amundi avait renouvelé le 28 juillet 2022 son contrat de crédit *revolving* syndiqué multidevises d'un montant de 1 750 millions d'euros avec un syndicat international de prêteurs, pour une durée initiale de cinq ans à compter de sa date de signature avec possibilité d'extension de deux ans.

Ce contrat a pour objectif d'augmenter le profil de liquidité du Groupe dans l'ensemble des devises couvertes. Il est assorti d'un mécanisme d'indexation sur des critères ESG notamment liés au développement durable.

Ratios de liquidité

Le LCR (*Liquidity Coverage Ratio*), ratio de couverture des besoins en liquidité à un mois sous situation de stress d'Amundi était en moyenne 12 mois de 643 % en 2024, contre 516 % pour l'année 2023. Le LCR a pour objectif de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des établissements de crédit en veillant à ce qu'ils disposent d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité (HQLA, *High Quality Liquid Assets*) non grevés et pouvant être convertis en liquidités, facilement et immédiatement, sur des marchés privés, dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours calendaires. Les établissements de crédit sont assujettis à une limite sur ce ratio depuis le 1^{er} octobre 2015 avec un seuil minimal à respecter de 100 % à compter de 2018.

Le ratio NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) est un ratio qui compare les actifs de maturité effective ou potentielle supérieure à un an, aux passifs de maturité effective ou potentielle supérieure à un an. La définition du NSFR attribue une pondération à chaque élément du bilan (et à certains éléments du hors-bilan), qui traduit leur potentialité d'avoir une maturité supérieure à un an.

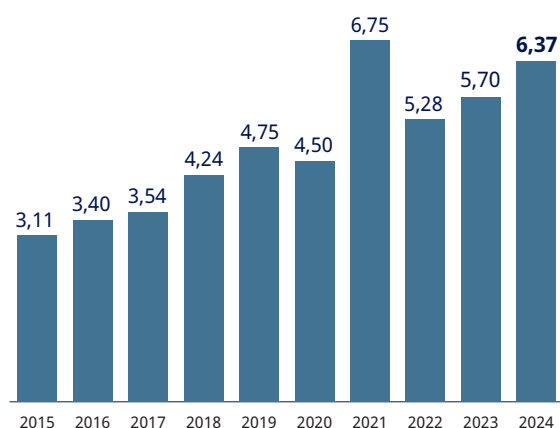
Le Groupe Amundi est assujetti à la réglementation européenne en la matière (règlement 575-2013 modifié par le règlement 2019-876 du 20 mai 2019). À ce titre, Amundi doit respecter un ratio NSFR d'au moins 100 % à compter du 28 juin 2021. Sur les trois premiers trimestres de l'année 2024, le NSFR était en moyenne à 106 %.

4.5 DONNÉES BOURSIÈRES

4.5.1 Forte création de valeur pour les actionnaires

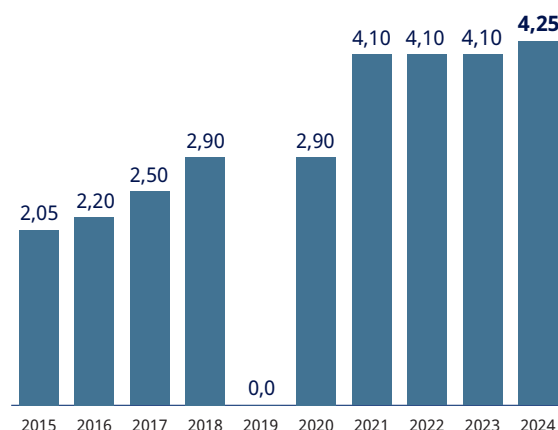
**Forte croissance (+ 8,3 % par an en moyenne)
du bénéfice net comptable par action
depuis la cotation ⁽¹⁾**

(en euro par action)



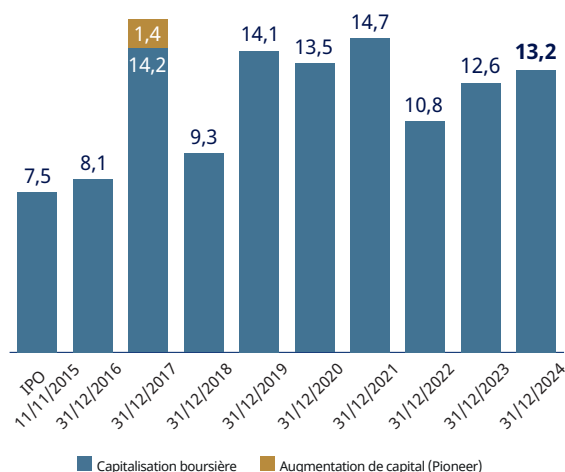
**Hausse significative (+ 8,4 % par an en moyenne)
du dividende par action depuis la cotation ⁽²⁾**

(en euro par action)



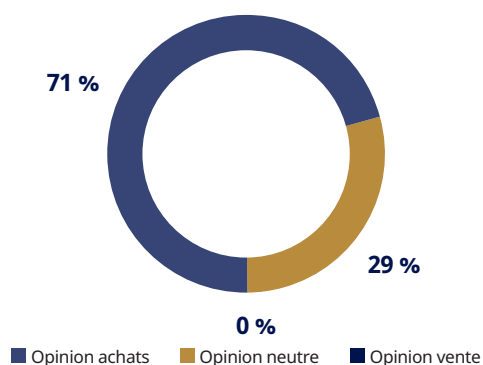
**Une capitalisation boursière de plus
de 13 milliards d'euros**

(en milliards d'euros)



**Une perception largement positive des analystes
des 17 courtiers qui couvrent la valeur Amundi**

(au 31 décembre 2024)



Achat / surpondérer, Neutre, Vente / sous-pondérer

NB : en 2017, augmentation de capital avec droits de souscription pour financer en partie l'acquisition de Pioneer Investments

(1) Résultat net comptable / nombre d'actions moyen de l'exercice.

(2) Conformément aux recommandations de la Banque centrale européenne, Amundi n'a pas versé de dividende en mai 2020, au titre de l'exercice 2019. En février 2021, Amundi a annoncé la reprise de sa politique de dividende ordinaire.

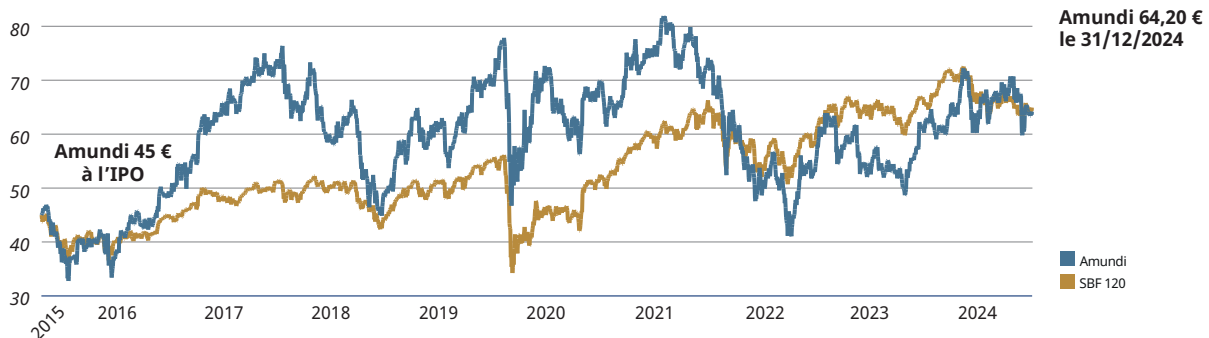
4.5.2 Amundi en bourse

Données sur l'action Amundi

ISIN Code	FR0004125920
Mnémoniques (Reuters, Bloomberg) :	AMUN.PA, AMUN.FR
Cours d'introduction en bours le 11 novembre 2015	45,00 €
Cours à fin décembre 2024	64,20 €
Cours le plus haut de l'année 2024 (en clôture, le 15 mai 2024)	72,20 €
Cours le plus bas de l'année 2024 (en clôture, le 13 février 2024)	59,05 €
Volumes quotidiens moyens en 2024 (en nombre d'actions)	148,6 K
Capitalisation boursière au 31 décembre 2024	13,2 Md€

Évolution du cours de l'action, du 11 novembre 2015 (cotation initiale) au 31 décembre 2024

Comparaison avec l'indice SBF 120 (recalculé sur la base du cours de l'action Amundi)



Source : Refinitiv (ex. Reuters).

Introduit en bourse le 11 novembre 2015 à 45 euros, le titre Amundi a connu depuis une performance très positive (+ 42,7 % ⁽¹⁾).

L'année 2024 a été marquée par les baisses de taux tant attendues des banques centrales, en Europe comme aux Etats-Unis, alors que l'inflation est revenue à des niveaux mesurés après deux ans de politique monétaire qui ont eu raison des marchés actions. Cela s'est traduit par des indices évoluant à des niveaux records des deux côtés de l'Atlantique. L'environnement boursier n'a toutefois pas été le même pour tous.

Alors que l'élection américaine, qui en a vu sortir Donald Trump gagnant, a été le catalyseur, avec l'IA, de Wall Street, la situation politique au sein de l'Hexagone a, quant à elle, grandement pesé sur les valeurs françaises.

Dans ce contexte, le CAC 40 a cédé - 2.15 % sur l'année tandis que le Stoxx 600 Banks a gagné + 26.0 % alors que l'ensemble du secteur, animé sur fond de M&A, a profité d'un environnement de taux élevés, avec une révision à la baisse de la dynamique d'assouplissement de la politique monétaire.

Amundi a, pour sa part, gagné + 4.2 % sur l'année, clôturant le 31 décembre à 64,20 €. Bien qu'ayant souffert des tumultes politiques, le titre a surperformé la cote parisienne dans un secteur en phase de consolidation.

En début d'année, le titre a suivi la tendance sectorielle et prolongé le rally de fin 2023. Amundi a alors franchi le niveau de 70 € au cours du mois de mai, chose qui n'était pas arrivée depuis début 2022. L'instabilité politique en France après les élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale qui a suivi, ont toutefois mis à mal cette tendance haussière.

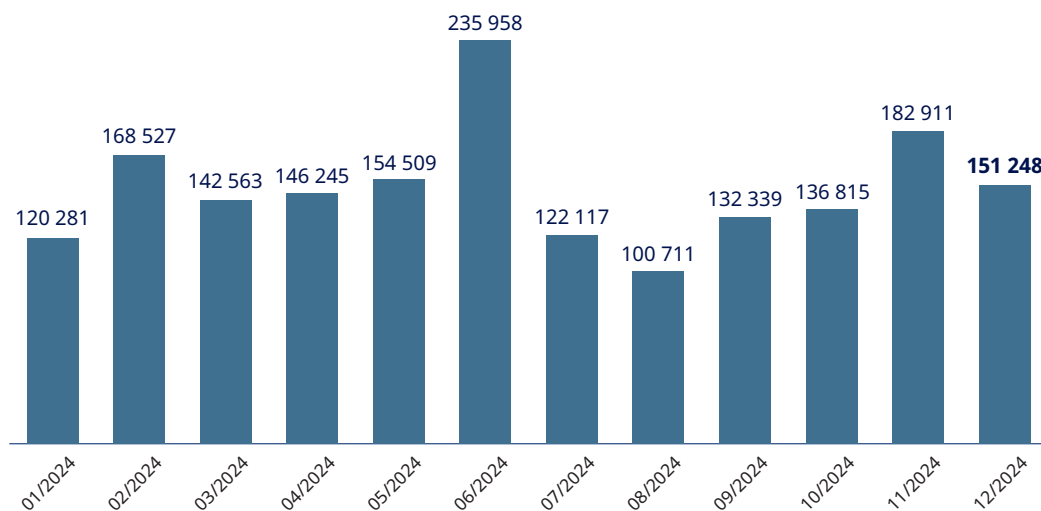
En date du 31 décembre 2024, la capitalisation boursière d'Amundi était de 13,2 milliards d'euros. Amundi conserve donc la première place en capitalisation boursière parmi les gestionnaires d'actifs traditionnels cotés en Europe.

Amundi se situait à la 57^{ème} place au sein de l'univers du SBF120 à la fin de l'année, l'action est dorénavant membre du CAC Large 60.

(1) Au 31 décembre 2024, hors réinvestissement des dividendes.

Évolution mensuelle du volume quotidien moyen de titres échangés

(en nombre d'actions traitées)



Source : Refinitiv (ex. Reuters), volumes sur Euronext Paris.

Les volumes échangés quotidiennement sur Euronext ont représenté en 2024 en moyenne 148 603 titres par jour, soit une hausse de + 11,6 % par rapport à l'année précédente.

Indices boursiers

Le titre est entré dans la composition de l'indice de la place parisienne SBF 120 le 18 mars 2016. En novembre 2017, le titre a aussi intégré la famille des indices MSCI, grâce à sa meilleure liquidité, conséquence de l'augmentation de capital réalisée en avril 2017.

Par ailleurs, Amundi est également membre des indices ESG FTSE4Good et Euronext Vigeo Eiris, ce qui traduit une reconnaissance de son bon profil RSE ⁽¹⁾ (voir chapitre 3 de ce document d'enregistrement universel).

Le titre a intégré le CAC Next 20 et le CAC Large 60 au cours de l'année 2024.

Relations avec les actionnaires et la communauté financière

Au-delà des obligations d'information financière réglementée, Amundi a, depuis sa cotation, mis en place une politique d'information et de communication avec la communauté financière, destinée à maintenir une relation de confiance :

- **résultats trimestriels** : la Direction Générale d'Amundi présente au marché les résultats chaque trimestre, au cours de visio-conférences ou de réunions physiques ;
- **relations avec les investisseurs et actionnaires** : près de 400 contacts avec des investisseurs institutionnels français et étrangers ont eu lieu, soit avec la Direction Générale, soit avec l'équipe Relations Investisseurs, au cours de roadshows, de conférences sectorielles ou généralistes ;

- **analystes des courtiers couvrant la valeur Amundi** : au 31 décembre 2024 17 courtiers français et étrangers couvraient la valeur, avec majoritairement une opinion positive sur le titre Amundi (12 à l'achat, et 5 neutres ⁽²⁾) ; leur objectif de cours moyen était de 76,1 euros, soit un potentiel de valorisation de + 18 % par rapport au cours à fin 2024 ;
- **la perception d'Amundi par les investisseurs et les analystes financiers demeure très positive** : la trajectoire depuis la cotation a démontré la capacité de croissance du Groupe et la résilience de ses résultats, grâce à son *business model* diversifié. Dans un secteur de la gestion d'actifs confronté à de nombreux défis, Amundi est perçue comme un acteur solide, avec des perspectives de développement significatives.

(1) RSE : responsabilité sociale des entreprises.

(2) Données au 31 décembre 2024.

4.5.3 Politique de dividende

Amundi se fixe pour objectif de distribuer à ses actionnaires un montant annuel représentant au moins 65 % de son résultat net part du Groupe consolidé, avant éléments exceptionnels non liés à des flux de trésorerie (par exemple l'impact *Affrancamento* en 2021).

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 27 mai 2025, un dividende de 4,25 euros par action, en numéraire, en hausse de par rapport au dividende par action au titre des exercices 2021 à 2023.

Depuis son introduction en bourse, Amundi a distribué les dividendes (en numéraire) suivants :

	Au titre de l'année 2024 ⁽¹⁾	Au titre de l'année 2023	Au titre de l'année 2022	Au titre de l'année 2021	Au titre de l'année 2020	Au titre de l'année 2019 ⁽²⁾	Au titre de l'année 2018	Au titre de l'année 2017	Au titre de l'année 2016	Au titre de l'année 2015
Dividende net par action (en euros)	4,25	4,10	4,10	4,10	2,90	/	2,90	2,50	2,20	2,05
Dividende total (en millions d'euros)	873	839	836	832	587	/	583	504	443	343
Taux de distribution (en pourcentage)	67 %	72,0 %	74,7 %	65,6 %	64,6 %	/	65,3 %	65,5 %	65,0 %	65,0 %

(1) Dividende soumis à l'AG du 27 mai 2025.

(2) Conformément aux recommandations de la Banque centrale européenne, le Conseil d'Administration d'Amundi a décidé le 1^{er} avril 2020 de ne pas proposer de distribution de dividende au titre de l'année 2019.

4.5.4 Calendrier 2025 de la communication financière et contacts



CALENDRIER 2025



CONTACT

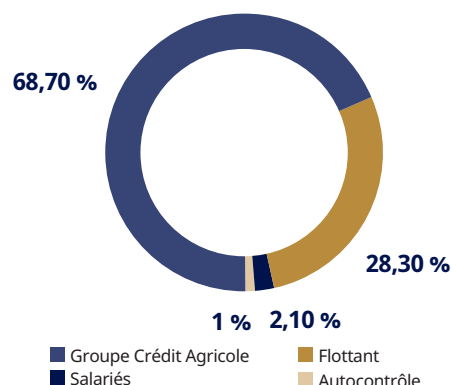
Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière :
Cyril Meilland, CFA (investor.relations@amundi.com)

Site internet :
legroupe.amundi.com

4.5.5 Renseignements sur le capital et les actionnaires

Au 31 décembre 2024, le groupe Crédit Agricole détient 68,7 % du capital, les salariés 2,1 %, le flottant représente 28,3 % et l'auto-détention 1,0 %. Aucun actionnaire ne dispose de droits de vote double.

Au sein du flottant, il s'agit essentiellement d'actionnaires institutionnels dont la répartition géographique est la suivante : les actionnaires britanniques ou américains représentent 64 %, les actionnaires français 18 %, le solde est surtout en Europe continentale (13 %) et en Asie.



Évolution de la répartition du capital au cours des trois dernières années

	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole	141 057 399	69,2 %	141 057 399	68,9 %	141 057 399	68,7 %
Salariés	2 279 907	1,1 %	2 918 391	1,4 %	4 272 132	2,1 %
Autocontrôle	1 343 479	0,7 %	1 247 998	0,6 %	1 992 485	1,0 %
Flottant	59 179 346	29,0 %	59 423 846	29,0 %	58 097 246	28,3 %
NOMBRE D' ACTIONS EN FIN DE PÉRIODE	203 860 131	100,0%	204 647 634	100,0%	205 419 262	100,0%

À noter depuis fin 2023 :

- légère baisse en pourcentage de la détention du groupe Crédit Agricole (liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés d'octobre 2024), de 68,9 % du capital à 68,7 % ; pas de changement en nombre de titres ;
- hausse de la détention des salariés de 1,4 % du capital à 2,1 %, conséquence notamment de l'augmentation de capital réservée aux salariés réalisée le 31 octobre 2024 (772 millions de titres créés, + 0,4 pp) ;
- hausse de l'auto-détention de 0,6 % à 1,0 %, liée au programme de rachat d'au maximum 1 million d'actions destiné à couvrir les plans d'actions de performance qui a été finalisé le 27 novembre 2024, ainsi qu'aux fluctuations de la détention dans le cadre du contrat de liquidité et des attributions d'actions de performance ;
- en conséquence le flottant s'établit à 28,3 % et l'actionnariat stable (groupe Crédit Agricole + salariés + autocontrôle) à 71,7 %.

Évolution du capital social d'Amundi depuis la cotation (2015)

Date et nature de l'opération	Montant du capital social (en euros)	Nombre d'actions (en unités)
Capital au 31 décembre 2015	418 113 092,50	167 245 237
<i>Augmentation de capital liée à l'apport des activités de Crédit Agricole Immobilier</i>	<i>1 700 580,00</i>	<i>680 232</i>
Capital au 31 décembre 2016	419 813 672,50	167 925 469
<i>Augmentation de capital liée à l'acquisition de Pioneer Investments</i>	<i>83 962 732,50</i>	<i>33 585 093</i>
Capital au 31 décembre 2017	503 776 405,00	201 510 562
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>484 480,00</i>	<i>193 792</i>
Capital au 31 décembre 2018	504 260 885,00	201 704 354
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>1 147 377,50</i>	<i>458 951</i>
Capital au 31 décembre 2019	505 408 262,50	202 163 305
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>1 056 620,00</i>	<i>422 648</i>
Capital au 31 décembre 2020	506 464 882,50	202 585 953
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>1 221 745,00</i>	<i>488 698</i>
Capital au 31 décembre 2021	507 686 627,50	203 074 651
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>1 963 700,00</i>	<i>785 480</i>
Capital au 31 décembre 2022	509 650 327,50	203 860 131
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>1 968 757,50</i>	<i>787 503</i>
Capital au 31 décembre 2023	511 619 085,00	204 647 634
<i>Augmentation de capital réservée aux salariés</i>	<i>1 929 070,00</i>	<i>771 628</i>
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2024	513 548 155,00	205 419 262

Au 31 décembre 2024, le capital social d'Amundi s'élève ainsi à 513 548 155,00 euros, divisé en 205 419 262 actions de 2,50 euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées, et de même catégorie :

- Amundi a été créée par la fusion en 2010 des sociétés de gestion d'actifs Crédit Agricole Asset Management et Société Générale Asset Management, à la suite de laquelle le groupe Crédit Agricole détenait 75 % et Société Générale 25 % du capital. Le 7 mai 2014, Crédit Agricole S.A. avait racheté 5 % supplémentaires à Société Générale. Depuis cette date et avant la cotation, Société Générale détenait 20 % du capital d'Amundi et le groupe Crédit Agricole 80 %. Le nombre d'actions d'Amundi n'avait pas évolué depuis la fusion ;
- lors de la cotation le 11 novembre 2015, Société Générale a cédé la totalité de sa participation de 20 %, Crédit Agricole S.A. a cédé 2 % à Agricultural Bank of China et 2,25 % dans le cadre de l'offre publique ; par ailleurs Amundi a procédé à une augmentation de capital réservée à ses salariés de 453 557 actions, soit 0,3 % du capital ;
- le 27 octobre 2016, 680 232 actions nouvelles ont été créées (0,4 % du capital), dans le cadre du rapprochement des activités de gestion spécialisée d'Amundi Immobilier avec Crédit Agricole Immobilier Investors ;
- le 10 avril 2017, 33 585 093 nouvelles actions ont été créées (20 % du capital), dans le cadre du financement de l'acquisition de Pioneer Investments ;
- le 1^{er} août 2018, 193 792 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent alors 0,3 % du capital ;
- le 14 novembre 2019, 458 951 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent 0,5 % du capital ;
- le 17 novembre 2020, 422 648 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent 0,6 % du capital ;
- le 29 juillet 2021, 488 698 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent 0,8 % du capital ;
- le 27 juillet 2022, 785 480 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent 1,1 % du capital ;
- le 28 juillet 2023, 787 503 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent 1,4 % du capital ;
- le 31 octobre 2024, 771 628 titres ont été créés, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés, qui détiennent toutes positions comprises 2,1 % du capital.

Tableau récapitulatif des délégations en matière de capital

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale et de leur utilisation au cours de l'exercice 2024.

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation	Validité de la délégation	Plafonds	Utilisation au cours de l'exercice 2024
Rachats d'actions	<u>Acheter ou faire acheter des actions de la Société</u>	AG du 12/05/2023 21 ^e résolution Pour une période de : 18 mois Entrée en vigueur : 12/05/2023 Date d'échéance : 11/11/2024 AG du 24/05/2024 25 ^e résolution Pour une période de : 18 mois Entrée en vigueur : 24/05/2024 Date d'échéance : 23/11/2025	Plafond des achats / rachats : 10 % des actions composant le capital social Prix maximum d'achat : 120 euros Montant global maximum affecté au programme de rachat : 1 Md€	cf. section détaillée ci-dessous
Augmentation de capital	<u>Augmenter le capital par émission d'actions et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme avec maintien du droit préférentiel de souscription</u>	AG du 12/05/2023 22 ^e résolution Pour une période de : 26 mois Entrée en vigueur : 12/05/2023 Date d'échéance : 11/07/2025	Plafond nominal maximum des augmentations de capital : 10 % du capital existant à la date de l'AG du 12/05/2023 Plafond nominal maximum pour l'émission de titres de créances : 3,5 Md€	Néant
	<u>Émettre des actions et / ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (avec suppression du droit préférentiel de souscription)</u>	AG du 12/05/2023 23 ^e résolution Pour une période de : 26 mois Entrée en vigueur : 12/05/2023 Date d'échéance : 11/07/2025	Plafond nominal maximum des augmentations de capital : 10 % du capital existant à la date de l'AG du 12/05/2023 ⁽²⁾ Plafond nominal maximum pour l'émission de titres de créances : 1,5 Md€	Néant
Opérations en faveur des salariés, du personnel et / ou mandataires sociaux	Augmenter le capital par émission d'actions et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AG du 12/05/2023 24 ^e résolution Pour une période de : 26 mois Entrée en vigueur : 12/05/2023 Date d'échéance : 11/07/2025	Plafond nominal total des augmentations de capital : 1 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'Administration ⁽²⁾	Utilisation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 6 février 2024 (nombre d'actions émises 771 628 actions)
	Attributions d'actions de performance existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux	AG du 12/05/2023 25 ^e résolution Pour une période de : 38 mois Entrée en vigueur : 12/05/2023 Date d'échéance : 11/07/2026	Plafond total des actions de performance existantes ou à émettre, attribuées : 2 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'Administration ⁽²⁾ Plafond total des actions de performance existantes ou à émettre, attribuées aux dirigeants mandataires sociaux : 0,1 % du capital social au jour de l'Assemblée générale du 12/05/2023	Utilisation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 25 avril 2024 (327 410 actions attribuées dont 10 390 aux dirigeants relevant de la Directive CRDV)
Annulation d'actions	Réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AG du 12/05/2023 26 ^e résolution Pour une période de : 26 mois Entrée en vigueur : 12/05/2023 Date d'échéance : 11/07/2025	Plafond du nombre total d'actions à annuler : 10 % du capital social par période de 24 mois	Néant

(1) Il s'agit d'un plafond global commun aux augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation et de celles conférées par les 23^{ème}, 24^{ème} et 25^{ème} résolutions de l'Assemblée générale du 12 mai 2023.

(2) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le montant du plafond global des augmentations de capital prévu au paragraphe 2 de la 22^e résolution de l'Assemblée générale du 12 mai 2023 (fixé à 10 % du capital social existant à la date de l'Assemblée générale du 12 mai 2023).

Acquisition par la Société de ses propres actions en 2024

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Amundi, réunie le 24 mai 2024 a, dans sa vingt-cinquième résolution, autorisé le Conseil d'Administration à opérer sur les actions d'Amundi et ce, conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.

Les principales caractéristiques de cette résolution, toujours en vigueur, sont les suivantes :

- l'autorisation a été donnée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale du 24 mai 2024, soit jusqu'au 23 novembre 2025 ;
- la Société ne pourra, en aucun cas, être amenée à détenir plus de 10 % des actions composant le capital social ;
- l'acquisition ne peut être effectuée à un prix supérieur à 120 euros par action ;
- en tout état de cause, le montant maximum des sommes que la Société peut consacrer au rachat de ses actions ordinaires, ne peut excéder 1 milliard d'euros.

L'acquisition de ces actions peut être effectuée à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange initiée par la Société, sauf en période d'offre publique visant les titres de la Société, notamment en vue des affectations suivantes :

- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;

- l'attribution d'actions de performance dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants et L. 22-10-59 et L. 22-10-60 du Code de commerce ;
- de manière générale, honorer des obligations liées à des programmes d'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de l'émetteur ou d'une entreprise associée ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- l'animation du marché de l'action Amundi par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers.

Ce programme est également destiné à permettre la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement, la réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informera ses actionnaires par voie de communiqué.

L'Assemblée générale d'Amundi devant se tenir le 27 mai 2025 sera appelée à se prononcer sur un renouvellement de son autorisation donnée au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions d'Amundi, ce qui permettra de poursuivre le programme de rachat actuellement en cours et dont les informations figurent ci-après.

Informations relatives à l'utilisation du programme de rachat, communiquées à l'Assemblée générale en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce

Le Conseil d'Administration porte à la connaissance de l'Assemblée générale les informations suivantes concernant l'utilisation du programme d'achat d'actions pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Au cours de l'exercice 2024, les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat ont été destinées à deux objectifs distincts :

- animer le marché du titre par le biais d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement (Kepler Cheuvreux), en conformité avec la pratique de marché admis par l'Autorité des marchés financiers ;
- couvrir les engagements pris auprès des salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 du Code de commerce.

Les achats ont été effectués :

- conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale des actionnaires d'Amundi réunie le 12 mai 2023 (vingt-et-unième résolution) ;
- puis, conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale des actionnaires d'Amundi réunie le 24 mai 2024 (vingt-cinquième résolution).

Après avoir obtenu l'autorisation de la BCE, Amundi a lancé un programme de rachat d'actions *via* un mandat conclu avec un prestataire de services d'investissement (Kepler Cheuvreux) afin de couvrir les plans d'attribution d'actions de performance mis en place pour les managers clés du Groupe. Ce programme a été mis en œuvre du 7 octobre 2024 au 27 novembre 2024. Le nombre d'actions rachetées s'est élevé à 1 million d'actions, représentant 0,49 % du capital social (soit un montant total de 67 367 302 euros sur la base d'un prix moyen de 67,3673 euros). Les actions Amundi concernées sont celles admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004125920.

	Titres d'autocontrôle détenus dans le cadre de :		
	Contrat de liquidité	Couverture LTI	Total
Nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31/12/2023 (A)	59 564	1 188 434	1 247 998
<i>Pourcentage du capital social détenu par la Société au 31/12/2023</i>	<i>0,03 %</i>	<i>0,58 %</i>	<i>0,61 %</i>
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2024 (B)	1 538 028	1 000 000	2 538 028
<i>Cours moyen d'achat des actions acquises en 2024</i>	<i>64,91 €</i>	<i>67,37 €</i>	<i>65,88 €</i>
Valeur des actions acquises en 2024 évaluées au cours d'achat	99 832 665,47 €	67 367 301,56 €	167 199 967,03 €
Montant des frais de négociation	0,00 €	216 653,30 €	216 653,30 €
Nombre d'actions cédées (ou livrées dans le cadre du LTI) au cours de l'exercice 2024 (C)	(1 458 825)	(334 716)	(1 458 825)
<i>Cours moyen des actions cédées en 2024</i>	<i>65,34 €</i>	<i>N/A</i>	<i>65,34 €</i>
Valeur des actions cédées en 2024 évaluée au cours de cession	95 320 863,19 €	N/A	(95 320 863,19 €)
Nombre d'actions effectivement utilisées dans le cadre du contrat de liquidité (achats - cessions) ⁽¹⁾	79 203	N/A	79 203
NOMBRE D'ACTIONNAIRES AUTO DÉTENUES AU 31/12/2024 (A) + (B) + (C)	138 767	1 853 718	1 992 485
<i>Pourcentage du capital social détenu par la société au 31/12/2024</i>	<i>0,07 %</i>	<i>0,90 %</i>	<i>0,97 %</i>
VALEUR COMPTABLE GLOBALE DES ACTIONS ⁽²⁾	8 908 841,40 €	110 656 894,02 €	119 565 735,42 €
Cours de l'action Amundi au 31/12/2024	64,20 €		

(1) Il s'agit des actions achetées et cédées dans le cadre du contrat de liquidité en 2024.

(2) Les actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées en titres de transactions et valorisées à chaque arrêté comptable à la valeur de marché (8 908 841,40 euros au 31 décembre 2024). Les actions détenues au titre du programme de rachat d'actions sont valorisées au coût d'achat (110 656 894,02 euros au 31 décembre 2024).

Descriptif du programme de rachat des actions Amundi soumis à la prochaine Assemblée générale du 27 mai 2025

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'Assemblée générale devant se tenir le 27 mai 2025 de renouveler pour une période de 18 mois l'autorisation de rachat d'actions octroyée au Conseil d'Administration. Conformément aux dispositions des articles 241-2 et 241-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le descriptif de ce programme de rachat d'actions se trouve ci-dessous.

Nombre de titres et part du capital détenu directement par Amundi

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions détenues directement par Amundi est de 1 992 485 actions, représentant 0,97 % du capital social.

Répartition par objectif des titres de capital détenus

Au 31 décembre 2024, les actions détenues par Amundi sont réparties comme suit :

- 1 853 718 actions sont destinées à couvrir les engagements pris auprès des salariés dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance ;
- 138 767 actions sont détenues au sein d'un contrat de liquidité en vue d'animer le marché du titre.

Objectifs du programme de rachat

Dans le cadre du programme de rachat d'actions qui sera soumis à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2024, l'acquisition des actions peut être effectuée à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange initiée par la Société (sauf en période d'offre publique visant les titres de la Société), notamment en vue des affectations suivantes :

- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- l'attribution d'actions de performance dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants et L. 22-10-59 et L. 22-10-60 du Code de commerce ;
- de manière générale, honorer des obligations liées à des programmes d'allocations d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de l'émetteur ou d'une entreprise associée ;

- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- l'animation du marché de l'action Amundi par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers.

Ce programme est également destiné à permettre la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement, la réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

Montant maximum alloué au programme de rachat, nombre maximal et caractéristiques des titres susceptibles d'être acquis

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que, à la date de chaque rachat, le nombre total d'actions achetées par la Société depuis le début du programme de rachat (y compris celles faisant l'objet dudit rachat) n'excède pas 10 % des actions composant le capital de la Société à cette date (en tenant compte des opérations l'affectant postérieurement à la date de l'Assemblée générale du 27 mai 2025), soit, à titre indicatif, au 31 décembre 2024, un plafond de rachat de 20 541 926 actions, étant précisé que (i) le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure dans le cadre d'une

opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5 % de son capital social ; et (ii) lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Le montant global affecté au programme de rachat d'actions ne pourra être supérieur à 1,5 milliard d'euros. Les titres qu'Amundi se propose d'acquérir sont exclusivement des actions.

Prix d'achat unitaire maximum autorisé

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre du programme de rachat sera de 120 euros par action (ou la contre-valeur de ce montant à la même date dans toute autre monnaie). Il est proposé que l'Assemblée générale délègue au Conseil d'Administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves,

d'attribution d'actions de performance, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur le capital social ou les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat maximum susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

Durée du programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions peut être mis en œuvre pour une période de dix-huit mois à compter de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

L'autorisation présentée aux actionnaires lors de cette Assemblée générale prive d'effet, à compter du 27 mai 2025 à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée, toute délégation antérieure donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

4.6 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans les comptes consolidés résumés au 31 décembre 2024 en note 9.2.3 « Parties liées ».

Par ailleurs, conformément aux dispositions du 2° de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise, tel qu'intégré au document d'enregistrement universel 2024 au chapitre 2, indique l'absence de convention relevant du régime de l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue au cours de l'exercice 2024 et soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le rapport spécial des commissaires aux comptes en date du 31 mars 2025, tel qu'intégré au document d'enregistrement universel 2024 dans le chapitre 8 « Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées » vous informe de l'absence de convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce et rappelle l'existence de quatre conventions précédemment approuvées lors d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2024.

4.7 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

Alpha Associates

Le 2 avril 2024 Amundi a acquis Alpha Associates.

Fondée en 2004, Alpha Associates est une société de gestion basée à Zurich et dirigée par ses fondateurs, qui est spécialisée dans les solutions d'investissement multi-gestion en actifs privés et gère près de 8 milliards d'euros d'actifs. Alpha Associates met à disposition de plus de 100 clients institutionnels, notamment des fonds de pension et des compagnies d'assurance en Suisse, en Allemagne et en Autriche, des capacités différenciantes en matière de fonds de fonds de dette privée, d'infrastructure et de private equity.

Suite à cette opération, les activités de multi-gestion en actifs privés d'Amundi et d'Alpha Associates seront regroupées au sein d'une nouvelle ligne métier. Cette acquisition permet d'élargir l'offre d'Amundi en matière de fonds et de solutions d'actifs privés sur-mesure à destination de ses clients institutionnels et de ses clients particuliers. Enfin, elle permet d'accélérer le développement de solutions d'investissement en actifs privés adaptées aux clients particuliers.

Partenariat stratégique entre Amundi et Victory Capital

Suite à la signature du protocole d'accord annoncé par voie de communiqué de presse le 16 avril 2024, Amundi et Victory Capital ont annoncé le 9 juillet 2024 avoir signé un accord définitif visant à fusionner les activités d'Amundi aux Etats Unis avec Victory Capital, en échange d'une prise de participation économique d'Amundi de 26,1% dans Victory Capital à l'issue de l'opération.

Cette opération prévoit également la mise en place d'accords de distribution et de services d'une durée de 15 ans, qui entreront en vigueur au moment de la réalisation effective de l'opération.

Victory Capital est une société de gestion qui a enregistré une croissance rapide et qui gère aujourd'hui près de 176 milliards de dollars d'actifs et est cotée au Nasdaq. Cette opération permettrait à Amundi de disposer d'une plateforme d'investissement américaine plus importante permettant à ses clients d'accéder à une gamme de stratégies d'investissement gérées.

La réalisation effective de cette opération reste soumise aux conditions usuelles et devrait donc être finalisée en 2025.

aixigo AG

Le 7 novembre 2024 Amundi a acquis aixigo, une société technologique ayant développé une offre de services modulaire à forte valeur ajoutée pour les distributeurs de produits d'épargne. Sa plateforme, entièrement basée sur des API (interface de programmation d'application), permet d'intégrer très rapidement et facilement de nouveaux services dans les infrastructures informatiques existantes de banques et d'intermédiaires financiers.

Fondée en Allemagne il y a 25 ans, aixigo s'est fortement développée ces dernières années et a vu ses revenus croître. Forte de près de 150 collaborateurs, aixigo sert aujourd'hui plus de 20 clients, notamment des institutions financières de 1^{er} plan. Au total, près de 60 000 conseillers financiers se servent ainsi quotidiennement des applications d'aixigo pour suivre leurs clients, construire et piloter l'allocation de leurs portefeuilles, passer des ordres ou encore générer des reportings.

Suite à cette opération, les outils d'aixigo feront partie des solutions technologiques qu'Amundi propose à ses clients sur toute la chaîne de l'épargne.

Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

Le Groupe Amundi a annoncé le 23 septembre 2024, par voie de communiqué de presse, le lancement d'une augmentation de capital réservée aux salariés dont le principe avait été autorisé par l'Assemblée générale du 12 mai 2023.

La période de souscription de cette augmentation de capital réservée aux salariés s'est achevée le 4 octobre 2024.

Plus de 2 000 collaborateurs issus de 15 pays ont participé à cette augmentation de capital en souscrivant à 771 628 actions nouvelles (soit 0,4 % du capital) pour un montant global de 36,3 millions d'euros.

Cette augmentation de capital est intervenue le 31 octobre 2024 et a porté le nombre d'actions composant le capital d'Amundi à 205 419 262 actions. Les salariés du Groupe détiennent désormais 2,1 % du capital contre 1,4 % auparavant.

4.8 ANALYSE DES RÉSULTATS D'AMUNDI (SOCIÉTÉ MÈRE)

En 2024, le produit net bancaire d'Amundi (société mère) s'élève à 752 millions d'euros contre 1 198 millions d'euros en 2023, soit une baisse de 446 millions d'euros.

Il est composé principalement :

- des revenus sur titres de participation pour + 728 millions d'euros au titre des dividendes perçus en provenance des filiales d'Amundi ;
- du résultat des portefeuilles de négociation, de placement et assimilés pour + 194 millions d'euros ;
- de la marge d'intérêt pour - 167 millions d'euros.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 55 millions d'euros en 2024.

Compte tenu de ces éléments, le résultat brut d'exploitation ressort à 697 millions d'euros en 2024, en baisse de 454 millions d'euros par rapport à l'exercice 2023. Cela s'explique principalement par la baisse des dividendes des titres de participation des filiales du Groupe (- 599 millions d'euros), par la marge d'intérêt plus faible de 36 millions d'euros et par une hausse de la valeur boursière des portefeuilles de négociation, de placement et assimilés de 189 millions d'euros.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 697 millions d'euros.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, Amundi enregistre un produit net d'impôt sur les bénéfices de 32 millions d'euros.

Au total, le résultat net d'Amundi est un bénéfice de 728 millions d'euros en 2024 contre un bénéfice de 1 184 millions d'euros en 2023.

Nature des indications	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Capital en fin d'exercice (en euros)	506 464 883	507 686 628	509 650 328	511 619 085	513 548 155
Nombre d'actions émises	202 585 953	203 074 651	203 860 131	204 647 634	205 419 262
OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en milliers d'euros)					
Revenus nets	348 261	955 084	967 622	1 197 761	752 279
Résultat avant impôt, amortissement et provisions	306 678	914 916	899 738	1 151 292	696 665
Impôts sur les bénéfices	17 298	5 543	30 640	32 577	31 530
Résultat après impôts, amortissements et provisions	323 976	920 451	930 353	1 183 860	728 186
Montant des bénéfices distribués	587 499	832 606	835 827	839 055	873 032
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE ACTION (en euros)					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,60	4,53	4,56	5,78	3,54
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1,60	4,53	4,56	5,78	3,54
Dividende attribué à chaque action	2,90	4,10	4,10	4,10	4,25
PERSONNEL					
Effectif moyen du personnel	9	9	11	11	10
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	2 946	4 495	5 408	1 807	3 947
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges et œuvres sociales) (en milliers d'euros)	566	1 704	1 628	625	1 736

(1) Conformément aux recommandations de la Banque centrale européenne, le 1^{er} avril 2020, Amundi a annoncé ne pas proposer de distribution de dividende au titre de l'exercice 2019, lors de l'AG du 12 mai 2020.

4.9 INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6).

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<i>(en milliers d'euros)</i>												
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT												
Nombre de factures concernées		1			4	5						
Montant total des factures concernées HT ou TTC		5			14	19						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice												
(B) FACTURES EXCLUES DU A RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES												
Nombre des factures exclues						0						0
Montant des factures exclues						0						0
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				> 30 jours						> 30 jours		

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes qui n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.